LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 24 n° 41 Edmonton, le vendredi 12 octobre 1990 20 pages 50¢

• Radio-Canada

Votre «radio-théâtre» diffusé au réseau national?

à lire en page 3

• «Passons à l'action»

La Rencontre franco-jeunesse s'en vient!

par MARTYNE COUTURE

PLAMONDON - La 5e Rencontre franco-jeunesse aura lieu les 19, 20 et 21 octobre prochains à Plamondon, soit en même temps que le Festival des moissons de cette ville, sous le thème «Passons à l'action».

«Le thème ne veut pas nécessairement inciter à une action politique de la part des jeunes. C'est plutôt pour leur dire, passons à l'action, faisons quelque chose en français, amusons-nous en français», de dire la présidente de Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA), Anik Giguère.

Une fin de semaine pour les jeunes francophones où ils pourront s'amuser en français. Rien de politique, tout en légèreté, sauf peut-être une plénière, le samedi avant-midi, où les jeunes pourront s'exprimer sur la question de la fierté.

Il y aura aussi sept ateliers. Le seul à caractère politique s'intitulera «POLI-fun», où les jeunes devront conclure une entente fédérale (fictive), dans le même genre que ce qui se passe présentement avec l'entente Canada-communauté. «Animation» guidera les jeunes dans l'art d'animer un groupe. «Improvisation» leur permettra de recevoir une courte formation et de s'amuser un peu. Dans le cadre de l'atelier «Radio-Prochaine Vague», avec François Pageau, ils pourront s'initier avec les rudiments de l'animation et de la production radiophonique. Quant à l'atelier TV journalisme, les jeunes pourront y produire un reportage à caractère journalistique sur vidéo. Pour les caractères un peu plus artistiques, ils pourront s'aventurer dans l'atelier «Murale», où l'on compte peinturer une grande murale pour peut-être ensuite l'offrir à la communauté. Finalement, le dernier atelier, appelé «Agence de rencontre», où les jeunes pourront peut-être former un nouveau comité de FJA, soit une agence où les jeunes de partout en province pourront se faire de nouveaux amis et correspondre par la suite.

Dans sa poussée «environnementale», FJA poursuit dans le même sens: on demande aux jeunes d'apporter un ensemble d'assiette, bol et tasse en plastique rigide et ustensiles afin d'éviter le gaspillage d'assiettes de carton tout au long de la rencontre. Les jeunes seront invités par la suite à offrir ces ensembles en guise de don à FJA pour fins de réutilisation lors d'activités futures.

On attend près de 150 personnes à cette 5e édition de la Rencontre franco-jeunesse à Plamondon. Le bureau provincial de FJA à Edmonton lance un défi à tous leurs groupes régionaux: pour chaque région qui amènera plus de 40 jeunes à la rencontre, un rabais leur sera accordé sur le prix d'inscription. Le coût de l'inscription est de 35 $ pour les membres et 40 $ pour les non-membres, et avec le rabais de groupe il sera de 29,99 $. Ceci inclut tous les frais: transport, hébergement, repas et activités, ceci incluant le banquet et le spectacle de Crystal Plamondon le samedi soir.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter FJA, au 469-1344.

• L'affaire Luc Paquette

Requête rejetée en Cour suprême

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - La Cour suprême du Canada a rejeté la requête de Luc Paquette qui demandait un procès en français en Alberta sans interprète, réclamant ce droit «constitutionnel».

Luc Paquette devra donc subir son procès en anglais, ou s'il le désire, il pourra parler en français sans que le juge et les jurys ne soient obligés de le comprendre, ces derniers utilisant les services d'un interprète.

La police d'Edmonton l'avait accusé en 1983 de possession de narcotiques dans le but d'en faire le trafic. Luc Paquette avait alors réclamé de ne pas être seulement jugé en français, mais aussi d'être compris en français, réclame faite en fonction de la section 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest.

En 1988, la cour d'appel de l'Albeta avait donné le droit d'utiliser le français ou l'anglais en cour en fonction de la section 110. Cependant, la cour d'appel avait ajouté que cela ne donnait pas le droit à l'accusé d'être compris par les juges et les procureurs, qui eux pourraient utiliser les services d'un interprète.

Georges Arès, directeur général de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), trouve inacceptable de ne pas pouvoir parler et être compris en français lors d'un procès. «Dans un pays où le français est une langue officielle, ça devrait être un droit fondamental» affirme M. Arès. De plus, le directeur général a soulevé l'aspect financier: «L'un des grands problèmes avec ça, c'est que ça coûte énormément cher d'avoir des interprètes. Il aurait été beaucoup moins dispendieux d'avoir un procès complètement en français». Selon lui, un procès qui prendrait normalement en français 10 à 12 jours risque de prendre 18 à 20 jours avec cette juridiction.

Selon le député d'Edmonton-Strathcona, M. Scott Thorkelson, le plus important, c'est que la personne ait le droit de parler en français lors de son procès. Il avoue cependant ne pas être au courant de l'affaire Luc Paquette et de la décision qui s'est prise la semaine dernière.

• Profil d'un chocolatier de Calgary

Mmmh... c'est bon en chocolat!

par LINE MARTEL

Gérald Vanizette est devenu «Gérard Le Chocolatier» lorsque, il y a 5 ans, il entreprenait de se lancer en affaires. Aujourd'hui son commerce est réputé, enviable et de fort bonne réputation mais tout ne s'est pas fait en une nuit...

À 14 ans, Gérard rêve de faire partie du show-business, il veut danser des claquettes à tout prix. Il quitte Bordeaux (Europe) où son père opérait l'entreprise familiale, pour se rendre à Paris. Là, il y fait du théâtre, du casino et il tourne même un film sous la direction du regretté Sacha Guitry. Il se rappelle avoir cotoyé, à ce moment-là, toutes les grandes vedettes du cinéma: Jean Marais, Gérard Philippe, Jean-Louis Bareau, Gisèle Pascal et Brigitte Bardot qui en était à ses tout débuts. Malheureusement, Gérard doit abandonner la scène pour retourner au chevet de son père malade.

À partir de cet instant il mettra son rêve en retrait pour

(suite en page 6)



«Les gens ne s'imaginent pas à quel point c'est long; faire et rouler la pâte, la couper en morceaux, remplir les moules et les refroidir, démouler les chocolats et les décorer un à un...» disait-il à notre correspondante.

(Photo Line Martel)

Beaucoup d'idées...

à lire en page 3

Petro-Canada à vendre

à lire en page 5

Le TFE présente...

à lire en page 7

Au régional...

• Des nouvelles de l'ACFA de Bonnyville

Appui exprimé aux aînés

BONNYVILLE - Lors de sa réunion mensuelle, le conseil régional appuie avec enthousiasme la requête du Club de l'aurore et quatre aînés représenteront la région Bonnyville-Grand Centre-Cold Lake lors du congrès de formation de la Fédération des aînés francophones de l'Alberta à Edmonton les 1er et 2 novembre prochains. Les délégués ont été élus le 3 octobre lors de la réunion régulière du club. Mme Thérèse Laplante de Cold Lake fait partie du comité provincial provisoire.

Les délégués ont été invités à rester à Edmonton pour le Rond-Point et l'assemblée annuelle de l'ACFA.

La régionale a repris ses activités de l'automne par une soirée de bienvenue aux nouveaux arrivés dans la région. La soirée fut animée par l'incomparable André Roy.

La petite de chez-nous, Josée Lajoie, débutera sa tournée albertaine parmi les siens le 15 octobre prochain. Plusieurs membres de l'exécutif ont fait part de leur déception du fait que notre Josée ne pourra pas présenter un spectacle aux étudiants qui seront en congé ce jour-là.

Dans son rapport, le président Lionel Rémillard, a fait état de rencontres importantes qui ont porté fruits. Le Festival Bonnyvillois et l'ACFA exécuteront les rénovations nécessaires pour accueillir le Club des aînés au centre culturel. Depuis le printemps dernier, les maisons d'affaires ont été invitées à se loger ailleurs. De plus, ces deux organismes fourniront les fonds nécessaires à l'achat de l'essentiel pour que le Club des aînés continue ses nombreuses activités en attendant que sa demande de subvention au Projet Nouveaux Horizons soit approuvée.

Suite à une rencontre avec le représentant du ministère de la Santé M. Denis Moreau, le 11 septembre dernier, la demande du Club de l'aurore fut rédigée et expédiée par télécopieur le 17 septembre. Les fonds de ce projet avaient été mis en veilleuse le printemps dernier au moment où les aînés de la région s'apprêtaient à soumettre leur propre projet.

Le 14 septembre dernier, Bonnyville accueillait Mme Suzanne Sauvé du Secrétariat d'État. La Fédération des parents, FJA, les aînés et la régionale ont eu l'occasion de dialoguer et d'exposer leurs projets. Le projet spécial de la régionale a reçu un appui de 10 000 $ du Secrétariat d'État. Les aînés sont la première priorité pour 1990. «J'ai été particulièrement touché par la sensibilité et l'écoute de Mme Sauvé envers nos jeunes du secondaire» de conclure le président.

Le trésorier, Gérard Lavigne est heureux de rapporter que les finances de la régionale sont saines. Mme Francine Gagnon s'occupera de la comptabilité à l'avenir.

Il est à noter que dorénavant le bureau sera fermé au public en matinée.

• L'Association des femmes collaboratrices

Un service pour les femmes d'affaires du Canada



Une douzaine de femmes collaboratrices étaient présentes lors de leur première réunion de la saison en septembre dernier.
(Photo Suzanne Sawyer)

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - Êtes-vous femme d'affaires en partenariat avec votre conjoint? Si la réponse est affirmative, l'Association des femmes collaboratrices (ADFC), fondée au Québec le 29 mars 1980, est un organisme à but non lucratif qui offre une gamme de services dont vous pourriez avoir besoin. À Calgary, une douzaine de femmes d'affaires se rencontrait, le 18 septembre dernier, pour leur première réunion officielle de cette année. Elles comptaient parmi elles madame Linda Leclerc de Saint-Hubert au Québec. Madame Leclerc, agente de développement de l'ADFC au plan national, leur parlait des nombreux accomplissements de l'association.

L'ADFC est avant tout un groupe de pression voué à la reconnaissance, tant légale qu'économique, de la valeur distincte du travail de la collaboratrice. Depuis seulement 1980, le salaire versé à l'épouse collaboratrice est déductible du revenu de l'entreprise. En 1986, suite à une recherche sur le profil de la femme collaboratrice au Québec, la publication du rapport du Groupe de travail interministériel sur la déclaration du statut de la femme collaboratrice était disponible. Aussi en 1986, la femme collaboratrice du Québec avait accès à la prime à l'établissement en agriculture. En 1987, elles avaient accès au congé annuel payé et au calcul des heures de travail supplémentaires et depuis seulement 1989, les femmes collaboratrices accèdent au régime de l'assurance-chômage.

Micheline Boisvert représentait les femmes collaboratrices de Calgary à l'assemblée générale à Sorel les 8 et 9 septembre. Elle était la seule représentante des provinces de l'Ouest à cette occasion. L'assemblée fut très productive dans le cadre de la révision des structures qu'elles vivent en ce moment, afin de s'assurer que l'association répond effectivement aux besoins variés de ces femmes à travers tout le Canada.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Micheline Boisvert au 235-0468.

SOMMAIRE

Agriculture..........10
Amusons-nous..........16
Arts et spectacles..........7
Au national..........5
Au régional..........2
Bloc-notes..........17
Carrières..........10
Commentaire..........4
Éditorial..........4
Histoire des Oblats..........5
Horaire TV..........18
Musique..........9
Petites annonces..........17

• Premier camp d'été à Plamondon

Une expérience francophone à renouveler



Ces jeunes ont eu la chance de vivre le premier camp d'été francophone à Plamondon, ayant toujours à l'esprit les 3F: fierté, fraternité et francophonie.
(Photo Lina Labonté)

par LINA LABONTÉ

PLAMONDON - Le premier camp d'été francophone s'est tenu à Plamondon. Ce fut un vrai succès. Le camp avait pour objectif de permettre aux participants âgés de 4 à 15 ans de vivre pleinement en français dans un cadre d'activités socio-récréatives, dans un contexte autre que familial et scolaire.

Le camp a eu lieu au Camp 3F, situé au nord-est de Plamondon. On y retrouve suffisamment de terrains récréatifs, un édifice récréatif, ainsi qu'une cuisine, avec une vue superbe du Lac La Biche, une ambiance parfaite.

Mme Denise Hart, directrice du camp, affirme: «Avec mon assistant M. David Fréchette, et les monitrices, Mona Plamondon et Mireille Ménard, on a vraiment eu du plaisir avec les jeunes en apprenant de belles choses et en parlant en français. Toutes les personnes ressources et nos bénévoles ont fait un travail superbe. Nous avons des ressources précieuses ici dans notre communauté».

La quarantaine de jeunes de la régionale, ainsi que quelques participants de Saint-Paul et de Fort McMurray, ont eu la chance de participer à divers ateliers et activités: natation, sécurité en jouant et premiers soins, peinture, photographie, visite d'un atelier de cuir, d'un moulin à scie, d'une ligne de trappe, art de la nature, costumes et maquillages, plusieurs démonstrations, et participations dans des activités typiques du bon vieux temps.

Un grand merci aux personnes et organismes suivants qui ont contribué d'une façon ou d'une autre, soit par des dons monétaires, du bénévolat, de la publicité, etc.: Bureau du Québec, village de Plamondon, Lac La Biche Pow Wow Association, Richard Repairs, Les Chevaliers de Colomb, l'ACFA de Plamondon, La Croix Rouge, Lise Holeton, Claire Chevigny, Rose-Marie Ménard, Diane Gingras, l'abbé Roger Sicotte, Tom Maccagno, Darlene Williams, Rita Gaudet, Géraldine Gauthier, Florence Schaub, Marie Bourassa, Reed Gauthier, Lina Labonté, Yvonne Gauthier, Arthur Girard, Larry et Mariette Plamondon, Carole Fréchette, Angèle Gauthier, Louise Hart, Joelle Fréchette et Anna Labonté.

C'est à espérer qu'on puisse continuer ce projet et en faire une activité annuelle, car du côté de la jeunesse, ce fut une expérience superbe et très plaisante. Du côté des parents, il était évident que les jeunes on vécu les 3 F: la fierté, la fraternité et la francophonie.

À la 3...

• Entente Canada-communauté: la deuxième tournée était de passage à Edmonton

Beaucoup d'idées sont ressorties

par MARTYNE COUTURE

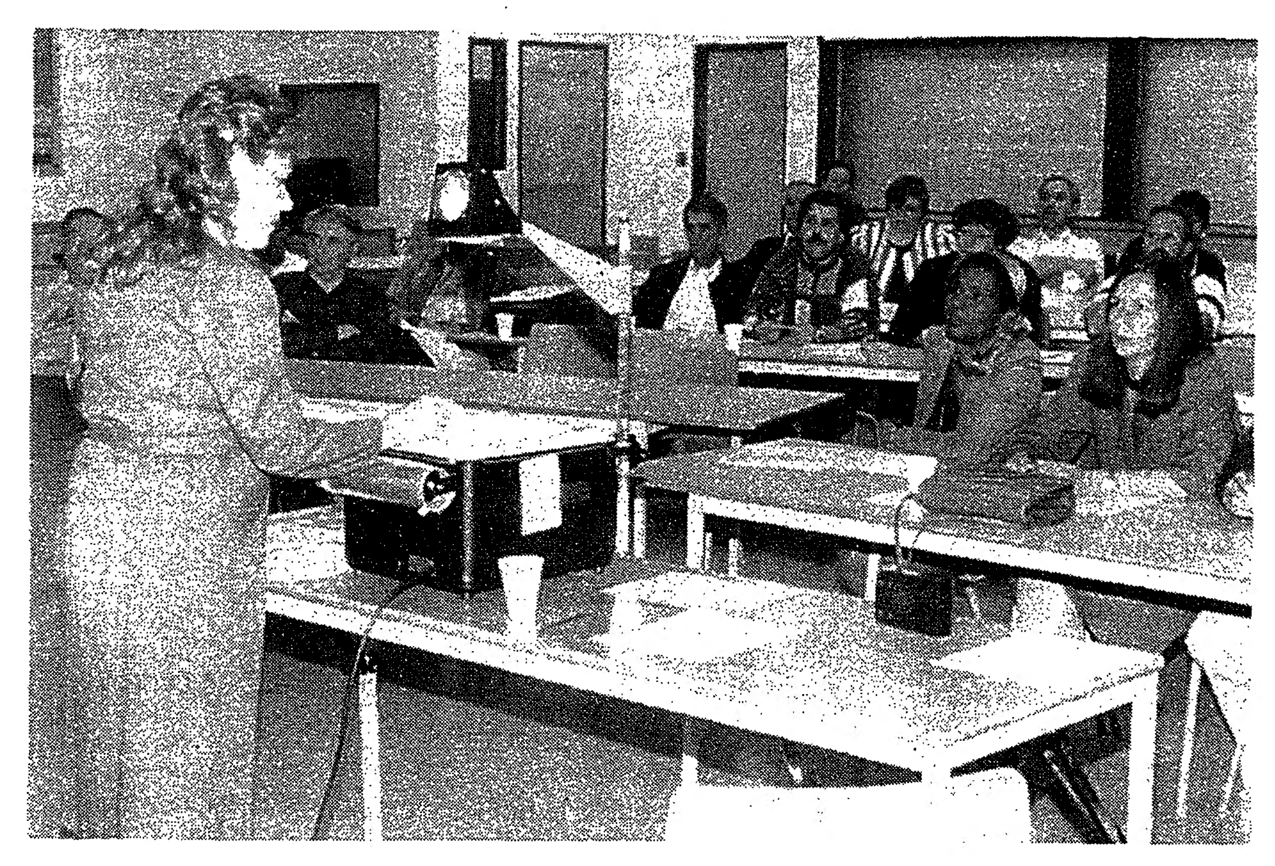
EDMONTON - La deuxième tournée de consultation de l'entente Canada-communauté était de passage à Edmonton le 1er octobre dernier.

Les deux responsables de la consultation, Mme Francine Bourque et M. Denis Tardif, ont exposé les principaux objectifs de la rencontre qui avait lieu à Maurice-Lavallée. En plus de présenter l'évolution de ce dossier, on veut poursuivre la réflexion sur une base déjà établie lors de la première tournée de consultation effectuée par M. Larose.

Neuf secteurs ont été développés selon trois principes: premièrement, le développement de la communauté repose sur les organismes francophones, le deuxième principe soutient que le développement de la communauté, repose aussi sur la contribution des deux participants, soient le gouvernement fédéral et la communauté, et troisièmement, on invoque la présence d'une clause de nature réparatrice pour «réparer les injustices qui ont été faites au cours des années passées».

À travers les neuf secteurs, plusieurs suggestions ont été faites afin d'ajouter à ce qui était déjà présenté.

Par exemple, dans le secteur de l'éducation, l'importance du secteur de la petite enfance a été soulignée. La question de suppléance francophone a aussi été relevée, afin de créer un réseau efficace de suppléance pour éviter que les jeunes passent une ou plusieurs journées à ne rien faire à l'école lorsqu'un enseignant est absent.



Environ 35 personnes étaient présentes lors du passage à Edmonton de la 2e tournée de consultation. Francine Bourque recevait ici les suggestions des participants.

(Photo Martyne Couture)

La création d'une chambre de commerce francophone a suscité beaucoup d'intérêt parmi les personnes présentes lorsque le secteur du développement économique est entré en jeu. La création de festivals culturels francophones semble aussi préoccuper les gens, ceci selon eux ayant un impact positif sur le développement économique des francophones.

Dans le secteur des communications, on a remarqué une déficience dans la formation de jeunes dans ce domaine. De plus, l'importance des services déjà existants à Radio-Canada a été relevée, afin de mettre la priorité sur la protection des services déjà existants.

Du côté du développement culturel, l'organisation était le mot d'ordre lors de la réunion à Edmonton. Regroupement spécialisé dans ce domaine, centre culturel, encouragement de créations franco-albertaines, etc.

Secteur ressources humaines, on veut rendre les services anglophones accessibles aux francophones: par exemple, des cours de la croix-rouge en français, natation, etc.

Quant aux infrastructures communautaires, il a semblé important de renforcir celles déjà existantes (ACFA, FJA, FPFA), tout en en créant de nouvelles (femmes, enseignants, conseillers scolaires et regroupement des paroisses francophones). Cependant, la question à savoir pourquoi l'ACFA était considérée, d'après le plan, comme une «infrastructure communautaire» et que FJA ne faisait partie qu'à titre d'exemple dans le champs «renforcement des régionales» a été apportée.

Beaucoup de suggestions, beaucoup d'idées, cette tournée en province semble fructueuse. Il ne reste plus que 2 régions à visiter, soient: Fort McMurray le 17 octobre et Centralta le 18 octobre.

Rappelons que les consultations finales auront lieu au Rond-Point, les 2 et 3 novembre prochains.

• CHFA veut créer une banque de textes

«Radio-théâtres» albertains pour le réseau national

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - CHFA veut se lancer dans la production de «radio-théâtres» pour fins de diffusion au réseau national dans le cadre de l'émission «Atelier de création radiophonique». C'est pourquoi la station lance un appel à tous les Franco-Albertains afin de créer une banque de textes d'où les créations pourront être choisies.

On est à la recherche de textes originaux, ayant un maximum de quatre personnes et d'une durée de 30 minutes. Les auteurs des textes choisis recevront un cachet de 2 000 $. Mais attention, il ne s'agit pas d'un concours comme celui lancé l'an dernier.

On se rappellera que c'est Louis-Georges Dionne qui avait remporté le premier prix du concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques créé par CHFA à l'occasion de son 40e anniversaire l'an dernier.

Cette année, une banque de textes sera établie, sans toutefois qu'il y ait de gagnant nommé. Par contre, une sélection des textes se fera, et ceux qui n'auront pas été choisis seront retournés aux auteurs.

C'est une tradition que CHFA



Ronald Tremblay

aimerait implanter; 2 à 3 participations par année de l'Alberta à cette émission diffusée trois fois par semaine au réseau national s'avéreraït une première dans l'Ouest. L'an dernier, le texte «L'illusion» de Louis-Georges Dionne avait été diffusé sur ce réseau.

Les textes soumis devront être écrits en fonction de la radio; aucune adaptation ne sera faite. À titre de guide, le texte aura environ une trentaine de pages, à double interligne, afin de remplir le temps réglementaire de 30 minutes. De plus, il devra être écrit dans un français correct.

Ronald Tremblay, réalisateur à CHFA et responsable de ce projet, a ceci à conseiller aux futurs auteurs: «Il est important que les gens relisent leurs textes à toutes les 3 ou 4 pages afin qu'ils gardent le rythme. Cela leur évitera également de se lancer dans une toute autre histoire que celle du début».

C'est pour encourager la créativité albertaine dans le domaine du théâtre que CHFA veut reprendre, dans un format différent, l'expérience de l'an dernier. «Nous voulons des créations albertaines afin d'encourager les auteurs et les acteurs d'ici à produire», affirme le réalisateur Ronald Tremblay.

Les participants ont jusqu'au 1er février 1991 pour soumettre leurs textes. Les envois devront être adressés à: Radio-Canada CHFA, attention de M. Ronald Tremblay, C.P. 555, Edmonton, Alberta, T5J 2P4. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec Ronald Tremblay, au 468-7827.

• Troupes de théâtre d'Edmonton

Une étude en dira plus long





Yves Caron



Claude Binet

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Il ne semble pas qu'une fusion des troupes de théâtre soit pour demain. Du moins, il faudra attendre les résultats d'une étude commandée par l'ACFA à Francine Bourque.

En fait, c'est le Théâtre Popicos qui a demandé à l'ACFA provinciale qu'une étude soit faite sur la situation des théâtres à Edmonton. Et ce n'est pas parce que tout va mal pour ces troupes qu'on a demandé à faire cette étude. C'était plutôt pour pouvoir prévoir le coup: «Plus j'observais les chiffres, et plus je me rendais compte que pendant que nos subventions baissent, nos coûts de production augmentent. Ce n'est pas la catastrophe pour le moment, mais un jour on pourrait en souffrir (...). J'ai donc demandé à l'ACFA de faire une étude afin de connaître ce qui serait le mieux pour les théâtres d'ici», affirme Claude Binet, directeur du Théâtre Popicos.

Yves Caron, responsable du développement culturel, explique le but de cette étude: «il n'est pas nécessairement question de fusionner certaines troupes de théâtre, en disant que c'est ça la solution; il y a beaucoup trop d'éléments complexes autour de cette question. (...) L'étude veut voir toutes les possibilités d'avenir». De plus, M. Caron affirme qu'il y aurait une possibilité de faire des audiences publiques à la suite de cette étude afin de savoir ce que la population pense des recommandations de Mme Bourque.

Fusion? Co-productions? Appui dans la construction d'un centre culturel? On pourra découvrir ce que l'étude recommandera à la mi-novembre, lors de la sortie du rapport.

L'assurance-santé provinciale coûte plus cher

Depuis le 1er octobre, les Albertains paient plus cher leur prime d'assurance-santé provinciale. La prime a augmenté de 16.5% faisant passer le coût familial annuel de 336 $ à 552 $ et celle d'une personne seule de 168 $ à 276 $.

On sait que l'Alberta est la seule province avec la Colombie-Britannique à charger une prime directe pour les soins de santé. Il y a quelques mois, nous avions mentionné dans un article que le secteur de la santé au Canada se dirigeait vers une grave crise. Nous sommes en plein dedans.

De nombreux administrateurs d'hôpitaux de la province ne trouvent pas d'autres solutions à leurs problèmes financiers que de fermer des lits et remercier des employés. Ils attribuent entre autres leurs problèmes au fait que la convention collective signée dernièrement avec les infirmières coûte très cher et que le gouvernement ne consacre pas assez de son budget à aider le secteur hospitalier.

Il n'en reste pas moins que selon nous, les administrateurs d'hôpitaux sont devenus des enfants gâtés par les subventions gouvernementales, non seulement en Alberta mais partout au Canada. Se fiant au gouvernement, ils négligent de bien administrer les fonds publics et additionnent les déficits.

Lorsqu'ils sont coïncés par le ministère de la Santé, ils se contentent de couper les services, rejetant la faute sur le gouvernement, les employés, les syndicats, enfin sur le premier qui se présente.

Éditorial

On est à faire la preuve à Hawkesbury en Ontario, par un projet pilote, qu'un hôpital administré par une corporation privée réussit mieux à équilibrer son budget et à donner des services de meilleure qualité. L'administrateur traite l'hôpital comme une maison d'affaire qui doit faire ses frais. D'ailleurs aux États-Unis, la plupart des hôpitaux sont gérés par l'entreprise privée et Dieu sait si c'est dispendieux de se faire soigner chez nos voisins du sud. Mais la qualité des soins y est et le service aussi.

Nous sommes quand même assez gâtés au Canada avec ces programmes d'assurance-santé. Il faudra éventuellement et d'ici peu, que la population apprenne à utiliser les services hospitaliers de la bonne façon et sans en abuser.

Combien de fois allons-nous à l'urgence attendre quelques heures parce qu'on a la gorge irritée par un mauvais rhume ou parce que l'un des enfants a une mauvaise toux. Il serait si facile d'aller voir son médecin de famille ou de consulter son pharmacien pour obtenir les instructions et conseils appropriés dans une foule de domaines et surtout pour le traitement de troubles bénins. Il y a aussi de nombreux livres sur les médecines douces, les différentes thérapies facilement applicables à la maison que l'on oublie trop souvent.

Il est évident que l'abus de certains services par la population amène le gouvernement à faire payer les contribuables pour ces petits caprices. Il faudra donc que la population soit plus rationnelle dans l'utilisation des services hospitaliers afin de stabiliser le coût de ces services et éviter les mauvaises surprises comme celle du 1er octobre. Il ne faut pas oublier que ce ne sont pas les mieux nantis qui en souffriront le plus mais bien les moins fortunés et les nécessiteux.

PIERRE BRAULT

Commentaire

La Semaine nationale de la Coopération

C'est du 14 au 20 octobre que se tiendra la Semaine nationale de la Coopération. Cette année le thème est: «Ensemble pour réussir». Comme le dit si bien le président du Conseil canadien de la coopération, M. Maurice Therrien du Manitoba: «Le thème de la Semaine 1990, illustre bien les valeurs fondamentales qui sont à la base de l'action de l'entreprise coopérative soit **le respect de la personne, le fonctionnement démocratique, la solidarité** et **l'engagement».** Et il ajoute: «Leur application simultanée assure à la coopérative un développement socio-économique durable qui répond aux besoins de la communauté».

Saviez-vous qu'en Alberta il n'y a que 8 coopératives francophones avec 14 995 membres? Il est grand temps que les francophones de l'Alberta prennent leur économie en main et se redonne cette force dont ils ont tant besoin pour avoir un pouvoir politique crédible auprès des instances gouvernementales. Depuis 1987, on a fait quelques tentatives métigées dans le dossier économique, mais rien de concluant, rien qui puissent redonner vraiment espoir aux francophones qui cherchent encore des moyens pour s'assurer une place au soleil.

Quand on est incapable d'assurer la survie d'une simple caisse populaire et de se donner des services en français, il faut se poser de sérieuses questions. On aura beau dire que cette situation est en grande partie attribuable au «crash» de l'huile, mais il ne faut quand même pas s'apitoyer sur son sort. Il faut se retrousser les manches, s'engager résolument dans le développement dynamique d'une communauté francophone en milieu minoritaire.

L'exemple de la Coopérative de Saint-Isidore est à suivre. Et que dire de la coopérative d'habitation de ce dynamique village du nord-ouest de la province? Et il y a six autres exemples du genre chez les francophones de l'Alberta.

Il faut au plus tôt se sensibiliser aux principes et aux valeurs coopératifs et passer à l'action dans les plus brefs délais, car plus on attend plus on perd de temps. Le temps n'est-il pas de l'argent?

Pierre Brault

- Deux ans après la nouvelle Loi sur les langues officielles

Le Commissariat attend toujours les projets de réglementation de gouvernement

OTTAWA - Dans la période de crise qui suit l'échec de l'Accord du lac Meech, D'Iberville Fortier, Commissaire aux langues officielles, estime que «la reconnaissance accrue de notre dualité linguistique n'est pas capable à elle seule de sauver le Canada, mais que sans elle il irait sûrement à sa perte».

«D'après les plus récents sondages, une importante majorité de Canadiens croient toujours que nos langues officielles constituent une valeur permanente, inséparable de notre identité nationale», signale le Commissaire. Il reconnaît les incertitudes qui planent sur l'avenir du pays, mais précisément à cause d'elles, il croit que si le gouvernement veut se montrer confiant, il déposera sans retard au Parlement son avant-projet de réglementation, suivi rapidement de l'ensemble des règlements nécessaires, et fera ainsi respecter sa Loi.

«La Loi sur les langues officielles de 1988 fut proclamée il y a exactement deux ans avec l'appui des trois partis et la quasi-unanimité des voix. Sans être révolutionnaire, elle marquait un important progrès. Le gouvernement fédéral n'a que trop tardé à poser des gestes concrets dans le domaine de la disponibilité et de la qualité des services dans les deux langues officielles, déclarait aujourd'hui M. Fortier. En fait, rien ne nous incite à réviser les jugements sévères que nous portions sur ses réalisations dans ce domaine dans notre rapport annuel pour 1989. Le temps de la bicyclette stationnaire devrait être révolu».

Depuis la proclamation de la Loi, le nombre de plaintes a grimpé de façon spectaculaire.

«L'insécurité de nos minorités s'accroît de jour en jour. Il serait injuste et scandaleux que les francophones hors Québec et les anglophones au Québec, qui constituent des groupes d'un même ordre de grandeur, ne soient que des pions sur l'échiquier et puissent devenir les otages impuissants de notre conjoncture constitutionnelle», de dire M. Fortier.

Quelles que soient les options qui seront pour le Canada de demain, croit le Commissaire, elles devront comprendre la préservation et l'amélioration des garanties fondamentales de nos régimes linguistiques fédéraux et provinciaux. La démographie et les besoins n'ont pas changé, les attentes non plus.

Le Comité mixte des langues officielles après avoir requis en vain la comparution des deux ministres principalement responsables, déposait un rapport le 14 juin dernier pour demander «instamment au gouvernement de soumettre au Parlement l'avant-projet de réglementation dans les plus brefs délais...». Le Commissaire a indiqué qu'il a reçu récemment des assurances formelles de la part des plus hautes autorités sur l'intention du gouvernement de déposer dans les meilleurs délais l'avant-projet de règlements en matière de communications et de services. Il espère donc que le gouvernement prendra enfin son courage à deux mains et s'attaquera dès la rentrée parlementaire à parachever l'oeuvre essentielle commencée il y a vingt ans. Il signale à cet égard que le dépôt d'un projet de règlement ne requiert, à ce moment, qu'un simple renvoi de la Chambre au comité approprié.

«Enfin, le projet de réglementation sur lequel nous avons été consultés, il y a déjà un an, nous a paru équitable à l'égard des deux communautés linguistiques et dans l'ensemble raisonnable, a conclu le Commissaire. M. Mulroney suggérait, il y a deux ans et demi, au cours du débat sur la Loi sur les langues officielles, que la Chambre devrait siéger, s'il le fallait, sept jours sur sept pour adopter la législation proposée car «le peuple canadien y avait droit». Le peuple canadien nous semble avoir tout autant droit aujourd'hui à sa mise en oeuvre».

La semaine prochaine, nous vous présenterons un rapport d'étape de la Loi sur les langues officielles; deux ans après son adoption, qu'en est-il de la situation?

Pensée de la semaine...

La foi est une grande aventure et non une recherche de sécurité.

(Gustave Thibon)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Association de la presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 18$ - Étranger: 32$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Avec la privatisation de Petro-Canada

Appliquera-t-on encore la Loi sur les langues officielles?

APF - La privatisation de la société Petro-Canada annoncée par le ministre d'État à la Privatisation et aux Affaires réglementaires, John McDermid, pose encore une fois le problème du respect de la Loi sur les langues officielles en ce qui concerne les communications avec le public.

Le projet de loi permettant à Petro-Canada de vendre des actions au public, qui a été déposé à la Chambre des communes, exige que la société adopte des statuts permettant «d'assurer que les communications avec le public seront effectuées dans les deux langues officielles là où, SELON LA SOCIÉTÉ, la demande le justifie», lit-on dans un communiqué émis par le Bureau de la privatisation.

La nuance est importante, puisque cela laisse clairement entendre que la Loi sur les langues officielles sera interprétée par Petro-Canada en fonction de ses propres politiques. Cela est d'autant plus vrai que nulle part il est écrit dans le texte du projet de loi C-84 sur la privatisation de Petro-Canada, que la Loi sur les langues officielles s'applique à la société. Ce que le projet de loi dit, c'est que le public aura le droit de communiquer avec le siège social de Calgary et d'en recevoir les services dans les deux langues officielles. Cette obligation vaudra aussi «pour tous les autres lieux où, soit Petro-Canada soit une de ses filiales à cent pour cent offre des services», mais seulement lorsque la société jugera que l'emploi de la langue minoritaire fait l'objet d'une demande importante.

Dans son dernier rapport annuel, le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, écrivait que la situation linguistique chez Petro-Canada n'avait guère évolué depuis 1988


D'Iberville Fortier

du point de vue du service au public et de la langue de travail. «La Loi sur les langues officielles de 1988 a eu peu d'effet sur la mise en oeuvre du programme des langues officielles au sein de cette institution».

Toujours selon le rapport du Commissaire, Petro-Canada a pour politique de réserver l'affichage bilingue aux communautés où la minorité de langue officielle compte pour au moins 10 pour 100 de la population. Le résultat de cette politique, c'est que seulement 19 pour 100 de ses établissements affichent dans les deux langues officielles. «La société, écrivait le Comissaire en 1989, ne projette donc pas une image conforme à son état d'institution fédérale, en particulier dans l'Ouest du pays».

On peut dresser un parallèle intéressant entre la privatisation de Petro-Canada et celle d'Air Canada en 1988. Le 18 juillet 1988, la Chambre des communes adoptait la Loi C-129 sur la privatisation du transporteur aérien national. L'article 10 de cette loi stipulait alors clairement que la Loi sur les langues officielles s'appliquait à la société.

Toute la question est maintenant de savoir pourquoi le gouvernement n'a pas prévu une disposition semblable dans la loi sur la privatisation de Petro-Canada, obligeant la société pétrolière à se conformer à la Loi sur les langues officielles? Selon Greg Ebel, du cabinet du ministre d'État Privatisation, la raison en est que Petro-Canada tombera sous juridiction provinciale, dès qu'elle sera privatisée. Or, la Loi sur les langues officielles ne s'appliquent qu'aux institutions fédérales.

Contrairement à Air Canada, Petro-Canada utilise la presse minoritaire, et subventinne même diverses activités pour les deux groupes linguistiqus. Le problème se situe plutôt au niveau de la langue de service et de la langue de travail. Il n'y a par exemple aucun employé francophone en Saskatchewan, au Manitoba et, plus étonnant encore, au Nouveau-Brunswick où le tiers de la population est pourtant francophone.

• Formation d'un comité sur la francophonie

Le gouvernement fédéral oublie les francophones hors Québec

APF - La quasi absence de représentants de la francophonie canadienne hors Québec au sein du nouveau comité consultatif sur la francophonie créé par le gouvernement fédéral, suscite du mécontentement à la Fédération des francophones hors Québec.

Des 18 membres de ce comité formé par le ministre fédéral des Communications et ministre responsable de la francophonie, Marcel Masse, deux seulement ont une connaissance directe de la francophonie canadienne. Il s'agit du constitutionnaliste et président directeur général de la compagnie Assomption-vie assurance de Moncton, Me Michel Bastarache, et du sous-secrétaire d'État adjoint aux langues officielles et à la traduction au secrétariat d'État, M. Alain Landry. Tous les autres représentent la francophonie québécoise.

Ce comité a pour mandat de fournir au ministre responsable de la francophonie, «les éléments d'orientation relatifs à l'action du gouvernement canadien lors des Sommets de la francophonie», et conseiller le


Michel Bastarache

ministre dans le suivi des décisions des Sommets.

Pour la FFHQ, seul Me Michel Bastarache peut être considéré comme un représentant de la francophonie hors Québec. Quant à M. Alain Landry, la FFHQ le considère davantage comme un représentant de l'État fédéral, qu'un représentant des francophones hors Québec.

Selon le président de la FFHQ, Guy Matte, ce comité est dès le départ «biaisé en faveur de la francophonie québécoise». «Si on fait un comité, il me semble que ce comité devrait être représentatif de la francophonie canadienne», estime M. Matte.

Dans une lettre adressée au ministre Marcel Masse, la FFHQ fait remarquer que sur les six millions de francophones au Canada, au moins un million d'entre eux résident hors du Québec. Proportionnellement, au moins trois francophones hors Québec devraient siéger au sein de ce comité, estime l'organisme national.

Mécontent, le président de la FFHQ espère que le ministre ajoutera au sein du comité «des gens qui puissent représenter une vision autre que purement québécoise».

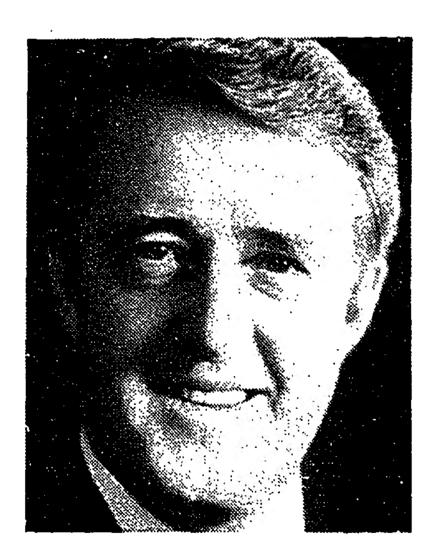
• La 19e société de la Couronne à être mise en vente par les conservateurs

Petro-Canada à vendre

APF - Avec le dépôt du projet de loi concernant la privatisation de Petro-Canada, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney ne fit que respecter à la lettre une politique qui date de son élection en 1984.

Depuis l'arrivée des conservateurs, le gouvernement a mis en vente 18 sociétés de la Couronne lui permettant d'empocher environ 3 milliards. Des sociétés aussi prestigieuses que Air Canada, Téléglobe, Canadair, De Havilland, sont maintenant privatisées.

Créée en 1975 par les libéraux de Pierre Trudeau, Petro-Canada est devenue 15 ans plus tard la société pétrolière et gazière à capitaux canadiens la plus importante au pays. Société rentable, elle a fait un bénéfice de 31 millions en 1989.


Brian Mulroney

Avec ses 6468 employés, ses 3395 stations-service, ses quatre raffineries et un actif de 6.8 milliards, Petro-Canada est un géant.

La privatisation de Petro-Canada permettra l'injection de nouveaux capitaux pour son programme d'exploration et d'exploitation des réserves énergétiques a indiqué M. McDermid, ministre d'État à la privatisation.

Le projet de loi prévoit que la société demeurera sous le contrôle des Canadiens, puisque les non-résidents ne pourront posséder plus de 25 pour 100 des actions offertes au public. De plus, personne ne pourra détenir plus de 10 pour 100 des actions de Petro-Canada.

Le ministre n'a pas précisé quand aura lieu la vente des premières actions de Petro-Canada. Il a cependant indiqué que le calendrier de la vente sera établi d'après les conditions du marché.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

OCTOBRE

14 1909	15 1952	16 1864	17 1884	18 1917	19 1975	20 1881
Décès du Frère Cleophas Racette OMI	Décès du Père Jean-Marie LeClainche, OMI	Mgr Louis D'Herbomez, OMI prend possession de son siège à N. Westminster	Fondation de l'école résidentielle de Dunbow en Alberta	Ordination épiscopale de Mgr Émile Bunoz, OMI à Victoria	Béatification du Fondateur des Oblats, Mgr Charles-E de Mazenod	Mort accidentelle du Frère François Gagnon au Lac Caribou

Vazinette...

(suite de la page 1)

s'occuper des manufactures de chocolat paternelles. Il y travaillera pendant plusieurs années et la vie suivra son cours; Gérard rencontre celle qui deviendra son épouse, Gisèle, et avec qui il aura 2 charmantes petites filles. Lorsque celles-ci sont encore très jeunes, un feu ravage l'entreprise familiale et il n'en reste que des cendres. Sans assurance pour rebâtir, Gérard se trouve un peu au dépourvu et c'est à ce moment qu'il se tourne vers le Canada. Les sous-produits du cacao pourraient très bien intéresser le gouvernement et Gérard y voit la possibilité de se repartir en affaires.

Malheureusement, une fois le nouveau couple installé en territoire canadien, le gouvernement ne semble plus intéressé par le cacao. Gérard doit orienter sa carrière à nouveau. Il étudie à «SAIT» en restauration pendant 3 ans. Armé d'un diplôme de chef, il se trouve ensuite un emploi chez «STAMPEDE GRAND-STAND». Après quelques années en restauration, le hasard veut qu'il rencontre M. Callebaut chocolatier belge, lequel lui propose une association qui durera un an. Après cette période, Gérard décidera qu'il est temps pour lui de faire carrière en solo.

«Heureusement que Gisèle était là au commencement», dit-il «car les débuts n'ont pas été faciles. Moralement, financièrement, elle fût d'un secours vital et elle venait aussi m'aider à la manufacture quand j'étais occupé. Après la fermeture du magasin, on continuait à travailler jusqu'à minuit, deux ou trois heures du matin dans le temps de Noël, de la St-Valentin, Pâques ou la Fête des mères».



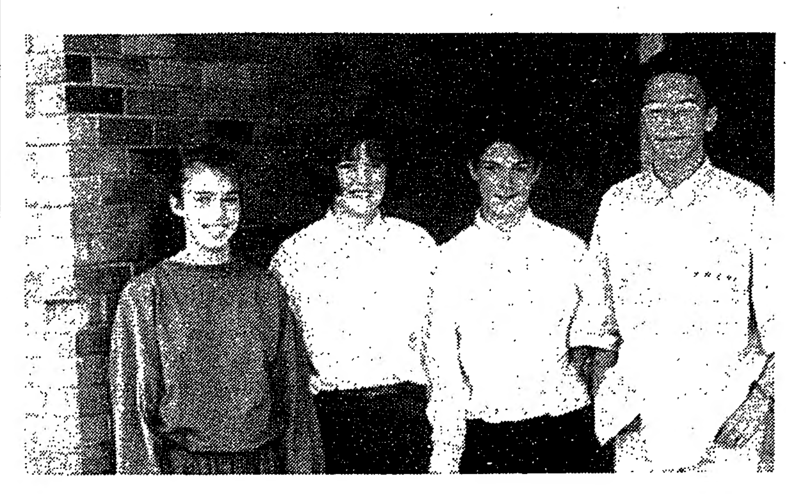
Dans leur magasin de la 10e Rue N.O., vous trouverez, en plus du service francophone de Gisèle, un petit quelque chose pour plaire à tous. Même des chocolats diététiques...
(Photo Lina Labonté)

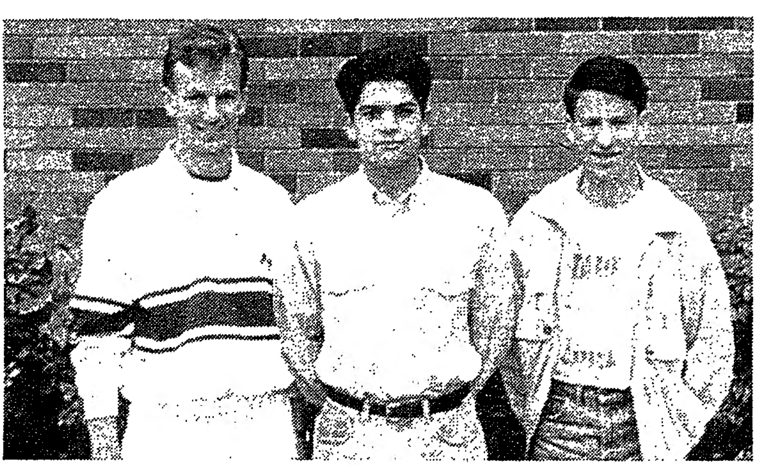
Aujourd'hui, Gérard travaille à la manufacture où il n'y a qu'un seul employé et Gisèle, elle, entretient le magasin. Hôtesse charmante et sympatique, elle se fera un plaisir de vous aider. En vous baladant sur la rue Kensington, faites-vous un devoir d'aller comtempler les vitrines et le décor du petit magasin, c'est une oeuvre d'art. Amateur ou connaisseur de bon chocolat, vous ne pourrez résister à l'odeur du chocolat qui envoûte l'air ambiant. Vous aurez à choisir parmi une quarantaine de différentes saveurs toutes aussi bonnes les unes que les autres. Fabriqués à la main, un à un, à partir du meilleur chocolat français qui soit, ces gourmandises sont garanties de vous plaire. Gérard n'emploie aucun additif chimique, agent de conservation, colorant ou arôme artificiel. Il ne se sert que de bons ingrédients frais et les fruits qu'il utilise pour fourrer ses chocolats viennent souvent de son propre jardin. Gérard confiait qu'il ne fera jamais de compromis sur la qualité de ses produits, le pourquoi du travail manuel et le refus de grandir l'entreprise et de produire en grande quantité.

Maintenant que Gérard est bien établi, il caresse certainement d'autres rêves? Il répond que dans un avenir rapproché, il envisage apporter des rénovations à leur magasin, offrir quelques produits maisons tels confitures, pâtés, tisanes et quelques pâtisseries. Dans un autre temps, planifier sa retraite. «Mais ne vous en faites pas,» a-t-il conclu «ce n'est pas pour demain...».

• À Maurice-Lavallée

Élections des conseils étudiants





par MARTYNE COUTURE

L'école Maurice-Lavallée vous présente ses deux conseils étudiants élus le 21 septembre dernier lors d'élections générales dans toute l'école. Sur la photo du haut, on peut apercevoir le conseil étudiant du 1er cycle, soit de la 7e à la 9e année: Lise Bissonnette, Doris Amyotte, Geneviève Roy et Michael Charest. En bas, on retrouve le conseil du 2e cycle, 10e et 12e année: Michael Carr, Anil Risbud et Zachary Magnan. Était absente lors de la prise de la photo: Jocelyne Groleau. Les jeunes auront du pain sur la planche cette année. En plus d'organiser les activités de la vie étudiante, ils devront établir une charte, où les droits et les obligations du conseil étudiant seront exprimés. Selon l'animateur culturel de Maurice-Lavallée, M. Edmond Laplante, les jeunes qui ont été élus n'ont pas fait de promesses à tout rompre aux étudiants. «Ce qui se retrouvait toujours dans leur discours électoral, c'était le désir de répondre aux besoins des étudiants tout en respectant les politiques de l'école» affirme M. Laplante. C'est donc une année bien remplie qui s'annonce à Maurice-Lavallée!

(Photo Martyne Couture)

Arts et spectacles

• «C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles»

Le TFE présente sa première pièce de la saison 1990-91

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton (TFE) présente la pièce de Marie Laberge «C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles» à la Faculté Saint-Jean les 12, 13 et 14 octobre.

Dans une mise en scène de Julien Forcier, les comédiens sauront vous donner un portrait juste de la situation socio-politique de l'époque. Mais c'est aussi l'histoire qui vous donnera parfois des frissons.

Anik Giguère, dans le rôle de Rosalie, une jeune bonne à tout faire ayant tout à apprendre de la vie, est remarquable dans sa première apparition au théâtre.

Bruno Bonamigo et Ginette Tremblay savent aussi habilement rendre leur rôle. On y croit, jusqu'à ce que les lumières s'éteignent et qu'on se dise «mais oui, eux aussi vivent bien en 1990».

Quant à tante Mina, jouée très habilement par Thérèse Dallaire, elle vous fera rire et parfois choquer... Mais ne vous y méprenez pas, ce n'est que l'habile jeu de Thérèse Dallaire qui vous fera croire à tout cela!

Une pièce à voir, les 12 et 13 octobre à 20 heures et le 14 octobre à 15 heures, à la Faculté Saint-Jean.



L'arrivée de cette radio, une surprise de Marianna, suscite intérêt, curiosité, mais a aussi pour conséquence la colère de tante Mina...

(Photo Martyne Couture)

L'ALLIANCE CHORALE ALBERTA

est heureuse de vous annoncer la naissance d'une chorale communautaire pour enfants d'expression de langue française à Saint-Albert

Garçons et filles âgés de 8 à 13 ans

Première répétition: **les mardis 9 et 16 octobre 1990 de 18 h 30 à 20 h 00**

École communautaire Father Jan (salle de musique)

DIRECTRICE DE CHORALE: Madame Lise JEAN-LOUIS

RÉPERTOIRE: Varié

• Pour de plus amples renseignements: contacter **Suzanne** au **458-2698**

• Dans les studios de Radio-Canada à Calgary

Invitation à l'enregistrement de Génies en herbe

CALGARY - Pour la première fois dans l'histoire des «Génies», la série sera enregistrée dans les studios de Radio-Canada les 12, 13 et 14 octobre.

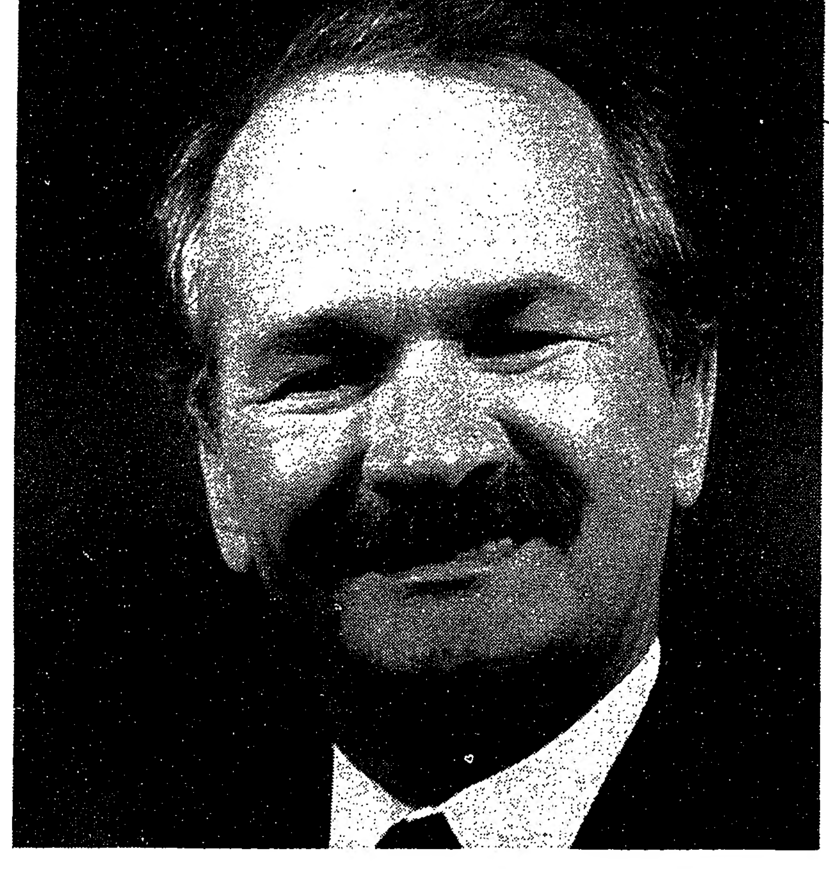
Quatorze écoles ont répondu «présent» à l'appel et ce, malgré les distances. Effectivement les élèves de l'école Routhier de Falher et de l'école Notre-Dame de Bonnyville auront un long trajet à parcourir pour se rendre jusqu'à Calgary. Mais ne dit-on pas que «les voyages forment la jeunesse»?

Les vétérans d'autres compétitions accueilleront deux nouvelles équipes représentant West Island College et l'école Marguerite d'Youville.

Les compétitions régionales sont une étape dans la longue route qui mène aux championnats mondiaux. L'année dernière, l'équipe de Western Canada avait remporté le championnat régional et interprovincial, et s'était rendue aux éliminatoires à Montréal.

Le public est cordialement invité à venir encourager les concurrents. Les enregistrements se dérouleront le vendredi 12 octobre de 9h30 à 12h30, le samedi 13 octobre de 9h30 à 15h30 et le dimanche 14 octobre de 9h30 à 15h30 dans le Studio 1 de Radio-Canada situé au 1724 Westmount Boulevard N.O. à Calgary.

La première émission de cette nouvelle série de Génies en herbe sera diffusée le jeudi 1er novembre à 19h00.



André Roy sera encore cette année l'animateur de «Génies en herbe».

NOMINATION



Antoinette Plouffe

M. André Belzil, président de la Société de théâtre de Calgary Inc. est heureux d'annoncer la nomination de madame Antoinette Plouffe au poste d'agent de développement communautaire à compter du 17 septembre 1990.

Madame Plouffe a oeuvré dernièrement au Centre culturel franco-manitobain et possède une expérience de travail riche en relations publiques, en administration et dans le domaine de l'enseignement. Elle apporte un enthousiasme et un dynamisme primordial à son rôle d'agent de développement.

Vous pouvez la rejoindre au bureau de la STC au 250-5004.



Régionale d'Edmonton

CONFÉRENCES-CAUSERIES ET SPECTACLES

PROGRAMMATION

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1990-1991

Auditorium de la Faculté Saint-Jean
(entrée gratuite)

Pour la quatrième année consécutive, la Faculté Saint-Jean invite la communauté à assister à une série de conférences traitant de divers sujets d'actualité. Par votre participation active, vous contribuez à l'enrichissement de la vie française en Alberta et témoignez de l'importance de telles activités dans un milieu francophone minoritaire.

Par la même occasion, il vous est possible d'apprécier le talent d'un artiste francophone qui vous présente un court spectacle.

Soyez au rendez-vous!

Le mercredi 17 octobre 1990, 19 h 30

HONORABLE GUY JOSEPH LEBLANC
Ministre des services communautaires
Responsable des affaires acadiennes
Nouvelle-Écosse

Thème: «La place des Acadiens en Nouvelle-Écosse»

Artiste-invité: **ANDRÉ ROY**

Spectacle: Extrait de «Il était une fois Delmas Sask., mais pas deux fois»

Le mercredi 7 novembre 1990, 19 h 30

MONSIEUR J. RAYMOND CHENIER
Sous-ministre adjoint
Éducation en langue française
Ontario

Thème: «L'éducation en langue française en Ontario vers l'an 2000: visions et priorités»

Artiste-invité: à confirmer

Le jeudi 7 mars 1991, 19 h 30

MONSIEUR JEAN-ANTOINE LAPONCE
Département des sciences politiques
Université de Colombie-Britannique

Thème: «Pour survivre, une langue doit-elle avoir son propre territoire?»

Artiste-invité: à confirmer

Cet événement est rendu possible avec la collaboration du Bureau du Québec à Edmonton, de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et de la Société Radio-Canada.

FACULTÉ SAINT-JEAN **FACULTÉ SAINT-JEAN**



• Le Congrès mondial acadien

Dévoilement de la région hôtesse

par GILLES BELLEAU
(collaboration spéciale)

APF - C'est dans le sud-est du Nouveau-Brunswick que sera présenté en 1994 le premier Congrès mondial acadien. Le compte à rebours est donc officiellement commencé en vue de la présentation de cet important rassemblement d'Acadiens et d'Acadiennes du monde entier.

Ils étaient des centaines réunis les 28 et 29 septembre au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Dieppe afin de participer au rassemblement pour préparer les assises du premier Congrès mondial acadien.

La région hôtesse est composée de huit municipalités francophones qui s'uniront afin de présenter ce premier Congrès mondial acadien. Ces municipalités sont: Cap-Pelé, Shédiac, Dieppe, St-Joseph de Memramcook, St-Antoine, Bouctouche, St-Louis-de-Kent et Rogerville.

Le choix de la région hôtesse n'aura certainement pas été de tout repos. Il aura fallu plus de neuf heures et demie avant que finalement le comité de mise en candidature jette son dévolu sur la région du sud-est.

Cette dernière n'a pas eu la tâche facile, ayant à devancer la région Chaleur au nord, et la Péninsule acadienne dans le nord-est du Nouveau-Brunswick.

«Ce qui a certainement joué en faveur du sud-est, nous a confié André Boudreau, président du Congrès mondial acadien, c'est son réseau de transport et ses facilités d'hébergement. Un citoyen d'Edmonton, André Boudreau avoue connaître très peu les Acadiens et Acadiennes du sud-est. Il admet toutefois que les premiers contacts qu'il a eus ces derniers mois le rassurent beaucoup.

«J'ai trouvé ces gens très sympathiques et la région merveilleuse, a-t-il confié. On espère maintenant que le choix du sud-est soit un choix logique».

M. Boudreau se réjouit également que le comité du sud-est ait mis l'accent dans sa programmation sur des activités qui insistent sur les retrouvailles. Le plan de financement qui a été présenté a aussi démontré l'intérêt des municipalités à s'impliquer dans l'événement. «Ces deux facteurs ont certainement pesé lourd dans la balance», explique le président du Congrès mondial acadien.

ÉLECTION DU CONSEIL

Dans le cadre de la deuxième journée de cette réunion de fondation, on a procédé à l'élection du premier conseil d'administration. Huit personnes ont obtenu un mandat de deux ans. Il s'agit de M. André Boudreau (Edmonton) qui a été porté à la présidence; le directeur général de l'Association de la presse francophone (APF) Wilfred Roussel (Ottawa), Yvon Samson de la Fédération des francophones hors Québec (Ottawa); Marcel Léger (Québec), Louise Cyr (Québec), Tommy Angelle (Louisianne), Luc Arnould (Belgique), ainsi que le président de la région hôtesse du premier Congrès mondial acadien, Ovila Doiron (Nouveau-Brunswcik).

Cinq autres personnes de l'Atlantique ont obtenu un mandat d'un an. Il s'agit de Gloria Schiebel (Nouvelle-Écosse), Raymond Lanteigne (Nouveau-Brunswick), Francis Blanchard (Île-du-Prince-Édouard), Anne Martin (Nouveau-Brunswick), et Annie Granger (Québec). Deux autres postes seront à combler, soit d'un représentant de la France et un autre des États-Unis.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Léo Ferré «Avec le temps» Polygram/Barclay 841 883.
L'auteur-compositeur-interprète d'outremer, Léo Ferré, né d'une mère monégasque et d'un père français à Monaco en 1916, est un type qui a véritablement le sens du verbe. Son inspiration nourrie d'amour, de haine, de révolte, et de réalité a fait de lui un chanteur unique dont la façon de chanter, à la Gilles Vigneault, émeut beaucoup. Cette compilation, intitulée «Avec le temps» regroupe 22 titres endisqués de 1969 à 1974: «Paname», «La vie d'artiste», «Quartier latin», «Le chien», «La Marseillaise», «L'espoir», «Les étrangers», etc. En somme, quelques-unes de ses créations qui ont marqué sa longue et fructueuse carrière. Un bon achat.

Pierre Beauregard «Derrière mes yeux» Trans-Canada/Caviar CA-CD-80838.
Pierre Beauregard est une nouvelle voix qui s'impose de plus en plus dans le monde du rock québécois à la Offenbach. Trop marquées rythmiquement, n'échappant pas aux éternels riffs de cuivres, certaines chansons sont sauvées par les parties vocales de Pierre Beauregard. Donc une écoute heureuse et un zeste de rock québécois tel est «Derrière mes yeux». D'intérêt particulier: «Piégé de toi», «Derrière mes yeux», et «Laissez-moi vivre».

Randy Travis «Heroes & Friends» WEA 92 63104.
Après avoir piétiné le chemin rocailleux de la chanson country pour plusieurs années, d'un coin sombre et enfumé d'un club de nuit jusqu'à un coin brillamment éclairé du Grand Ole Opry, le chanteur nashvillien Randy Travis nous arrive aujourd'hui avec un tout nouvel album qui comprend divers titres enregistrés récemment en compagnie de bons amis dont Willie Nelson (Birth Of The Blues), Merle Haggard (All Night Long), Georges Jones (A Few Ole Country Boys), Dolly Parton (Do I Ever Cross Your Mind), Loretta Lynn (Shopping For Dresses), et même le vieux bluesman lui-même B.B. King (Waiting On The Night To Change). Une palette rythmique allant du country traditionnel au country moderne. Un bon achat.

Agriculture

• Recherche

Guerre aux super-ravageurs

«Par Toutatis, ces ravageurs ont-ils volé notre potion magique? aurait dit Astérix. Comment peuvent-ils survivre à nos assauts?»

Des chercheurs ont découvert une enzyme modifiée responsable de l'apparition d'une nouvelle génération de ravageurs résistants aux insecticides. Ces ravageurs posent de graves difficultés à certains producteurs qui se voient forcés d'accroître la dose des pulvérisations chimiques pour tenter d'enrayer ces insectes.

À la Station de recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, des scientifiques d'Agriculture Canada tentent de résoudre cet épineux problème. Ils s'intéressent particulièrement aux aspects biochimiques et génétiques ainsi qu'aux fondements moléculaires de cette résistance.

«Certains insecticides agissent sur les insectes en attaquant une enzyme jouant un rôle important dans leur système nerveux, explique Jean-Charles Côté, chercheur à la Station. D'autres scientifiques ont découvert que cette enzyme était modifiée chez les insectes résistants qui acquièrent ainsi une tolérance aux insecticides».

Jusqu'à présent, plus de 447 espèces d'insectes se sont révélées résistantes à un ou à plusieurs insecticides.

Les chercheurs travaillent aussi à mettre au point un test qui permettra aux producteurs de déceler cette résistance chez les ravageurs. Ainsi, le dépistage de ces insectes permettrait aux producteurs de réduire leurs coûts et éviterait les pulvérisations excessives d'insecticides dans l'environnement.

«Les coûts associés à ce problème sont difficiles à évaluer, ajoute M. Côté. Souvent les doses accrues et l'application fréquente d'insecticides gonflent les coûts de production, en plus de causer des dommages à l'environnement».

On estime, à l'échelle du globe, que les agriculteurs ont payé près d'un milliard de dollars en coûts de production supplémentaires en 1988 pour des insecticides inefficaces contre les ravageurs résistants. Si l'on ne trouve pas de solution de rechange, les chercheurs craignent qu'il faudra mettre sur le marché une nouvelle génération d'insecticides plus dispendieux. Or le coût de ces nouveaux insecticides pourrait s'avérer prohibitif pour les producteurs.

Les scientifiques espèrent que la poursuite des recherches aboutira à de meilleures stratégies pour lutter contre les ravageurs.

• Le Comité réitère sa position

Il désire que les avances ne portent pas d'intérêt

WINNIPEG - Le Comité consultatif de la Commission canadienne du blé désire que le gouvernement fédéral mette à la disposition des céréaliculteurs des Prairies des avances au comptant sans intérêt.

Lors de la réunion, le 12 septembre, le Comité a réitéré la position qu'il maintient depuis longtemps quant aux avances au comptant et il a envoyé la résolution suivante à l'Honorable Charles Mayer, ministre d'État, Céréales et Oléagineux:

Bien que le Comité consultatif adhère à l'idée d'une refonte immédiate du programme d'avances au comptant, il recommande au gouvernement fédéral que les frais d'intérêt du programme de 1990-91 soient absorbés par le trésor public et, dans le même esprit que les motions précédentes du Comité, que les premiers 50 000 dollars soient exonérés de tout intérêt.

Le Comité a souligné que l'importance de la récolte 1990 dans les Prairies et l'incertitude quant au mouvement du grain l'ont incité à demander une aide immédiate aux producteurs.

• Inspection des aliments

Inauguration d'un nouveau laboratoire

CALGARY - Le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, a procédé à l'inauguration d'un nouveau laboratoire d'Agriculture Canada dont la tâche sera de remplir le mandat du ministère en termes d'activités de recherche et de règlementation par l'utilisation de nouvelles technologies et d'équipement de pointe.

Ce laboratoire de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments d'Agriculture Canada, dont le coût s'élève à 20 millions de dollars, occupe une superficie de 6 500 mètres carrés et se consacrera principalement à l'analyse des aliments et des pesticides.

Un groupe de travail, créé dans le cadre de l'examen de la politique agro-alimentaire nationale et qui rassemble des représentants du secteur et des gouvernements, a récemment publié plusieurs recommandations visant à améliorer le système canadien de salubrité des aliments.

«Ce nouveau laboratoire répond à deux des suggestions du groupe de travail en augmentant le nombre d'analyses et en continuant à améliorer les systèmes d'évaluation de la qualité et de l'innocuité des aliments», a précisé M. Mazankowski.

Une cinquantaine de chercheurs, de techniciens et d'employés de soutien travailleront dans les installations ultra-modernes du laboratoire.

Dans le domaine du dépistage des pesticides, les spécialistes du laboratoire s'assureront que les aliments frais et transformés sont exempts de résidus dont la présence est attribuable à la contamination de l'environnement ou à la mauvaise utilisation de produits chimiques.

Ils analyseront également des pesticides pour vérifier si leurs ingrédients chimiques sont conformes aux allégations figurant sur les étiquettes des produits.

Les spécialistes du laboratoire analyseront des viandes transformées, des produits laitiers, des ovoproduits, des fruits et des légumes pour déceler la présence de bactéries. Ils procéderont également à des analyses de dépistage des résidus de préservatifs, de drogues et d'antibiotiques et ils mettront au point des tests rapides pour déceler la présence de bactéries et d'autres contaminants.

En outre, la nouvelle installation accueillera 25 inspecteurs chargés de voir à ce que les produits alimentaires et animaux introduits au Canada soient exempts de parasites et de maladies. Le personnel en place inspectera aussi des produits canadiens, notamment des viandes, des oeufs et des fruits et légumes, pour en vérifier la qualité et la salubrité.

• Adieu faucheuse-conditionneuse

Vive le surconditionneur à fourrage

par GILLES LAPERRIÈRE

OTTAWA - Récolter le foin le matin et l'emballer après le dîner. C'est ce que promet une nouvelle machine qui compresse le fourrage et comprime le temps de séchage, sans en altérer la qualité.

Le séchage des fourrages fauchés et étalés au champ est à la merci des intempéries. Une pluie intense peut prolonger cette opération jusqu'à une semaine. Même lorsque les conditions sont favorables, l'exposition du fourrage aux éléments atmosphériques peut diminuer sa valeur nutritive. Une nouvelle machine, le surconditionneur à fourrage, permet de réduire à une seule journée la période nécessaire pour faire sécher le foin au champ.

«Le surconditionneur est une machine qui peut remplacer la faucheuse-conditionneuse conventionnelle. Il fauche l'herbe qui est ensuite conditionnée par un mécanisme de broyage qu'on appelle un mécérateur», affirme Philippe Savoie, chercheur à la Station de recherches de Lennoxville, au Québec. «Il est constitué d'une barre de coupe, d'une série de rouleaux broyeurs et d'une presse à courroies».

Contrairement à la faucheuse-conditionneuse qui fonctionne avec des rouleaux de caoutchouc, le surconditionneur utilise des rouleaux métalliques rainurés pour accomplir le broyage. Le fourrage passe rapidement entre deux séries de rouleaux tournant à des vitesses différentes. Ainsi, le fourrage est cisaillé; une partie importante de l'eau du fourrage est expulsé en surface. On obtient un mélange de brins longs, de brins courts et de jus. Cette masse humide est ensuite comprimée entre deux courroies de caoutchouc qui l'écrasent et en font une mince natte. Une des courroies est perforée pour que le jus en soit séparé durant la compression. La natte est ensuite déposée au sol pour séchage.

Le jus, qui est riche en sucres et protéines solubres, est par la suite déposé sur le dessus de la natte. L'eau qu'il contient est rapidement évaporée, sans que se dissipent les nutriments. Des recherches faites au Québec ont démontré que le jus pouvait contenir de 5 à 10% des éléments nutritifs du fourrage et le dépôt du jus sur la natte permet de les retenir. Cette opération retarde peu le séchage.

Des travaux effectués aux États-Unis ont montré que le surconditionnement permettait de faire sécher la luzerne au champ en moins de 6 heures. De plus, le cisaillement mécanique des tiges améliorerait la digestibilité du fourrage et la productivité des ruminants alimentés avec du foin surconditionné.

Des essais effectués en 1988, lors d'une deuxième coupe de luzerne, ont démontré que le temps de séchage nécessaire pour faire du fourrage sec surconditionné, à 20% de teneur en eau, a varié entre 4,7 et 7,7 heures. En comparaison, le fourrage conditionné traditionnellement a requis 25,2 heures de séchage sous des conditions de séchage contrôlées.

«Il existe déjà des surconditionneurs aux États-Unis, nous dit Philippe Savoie. Mais nous voulons développer un prototype qui conviendrait au climat d'ici».

Un projet de recherche est en marche au Québec pour construire un prototype commercial. Le projet est une collaboration d'Agriculture Canada, de l'Université Laval, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et de la firme B. et R. Choinière. Le prototype servira à faire des essais à plus grande échelle au champ et à faire des modifications en vue de son application commerciale.

CN

NOMINATION



Louise Piché

Louise Piché vient d'être nommée à la vice-présidence des Ressources humaines par le président-directeur général du Canadien National, Ron Lawless.

Depuis son entrée au CN en 1975, Mme Piché a occupé plusieurs postes supérieurs dont celui, jusqu'à tout dernièrement, de vice-présidente adjointe du Personnel. À titre de vice-présidente des Ressources humaines, Mme Piché sera responsable des services du Personnel, des Relations syndicales, de l'équité en matière d'emploi, de l'Administration des régimes de retraite et avantages sociaux ainsi que des Services médicaux du CN.

• Chasse aux oiseaux migrateurs

Publication des règlements de 1990

OTTAWA - L'interdiction partielle des billes de plomb et le maintien de restrictions sur la quantité de canards à prendre sont les principales caractéristiques de la réglementation de la chasse pour 1990, annoncée par Environnement Canada. Cette réglementation précise notamment les dates de la saison de chasse et le nombre limite de prises permises pour chaque espèce de canards, d'oies et de bernaches, et ce, dans chaque province ou territoire.

Pour la première fois au Canada, il sera interdit d'utiliser cet automne des billes de plomb dans deux zones de la Colombie-Britannique et dans une de l'Ontario. Cette interdiction s'impose en raison de l'intoxication de la sauvagine, occasionnée par une ingestion accidentelle de plomb mélangé à la nourriture et aux sédiments.

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada cherche présentement à définir d'autres zones de tir similaires. Son objectif est de réglementer, d'ici 1992, l'usage du tir au plomb dans toutes les zones critiques à travers le Canada.

Dans les Prairies, des relevés effectués en mai 1990 ont révélé que les populations de sauvagine n'ont pas augmenté, malgré l'amélioration de leur habitat depuis 1989. En outre, d'après l'enquête sur les prises, la proportion de jeunes canards par rapport aux adultes était faible, un signe que le taux de reproduction a été extrêmement limité en 1989.

En conséquence, la réglementation de la chasse au canard colvert, au canard pilet et au morillon à dos blanc conservera donc son caractère restrictif en Saskatchewan et au Manitoba. En Alberta, seules les (2) dernières espèces seront soumises aux mêmes règles. Quant aux règlements qui s'appliquent cette année à la Colombie-Britannique, ils ont été modifiés pour protéger les morillons à dos blanc, les canards colverts, les canards pilets et les garrots.

Depuis plusieurs années, la plupart des populations d'oies et de bernaches au Canada sont stables ou s'accroissent. Par conséquent, aucun changement important n'a été apporté à la réglementation de la chasse à ces espèces pour 1990.

C'est le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, l'organisme chargé de la gestion des oiseaux migrateurs, qui réglemente la chasse dans ce domaine, en étroite consultation avec les autorités provinciales et territoriales. Les organismes non gouvernementaux intéressés peuvent également faire valoir leur point de vue à ce sujet.

Quant aux modifications apportées en ce qui concerne l'Alberta, les limites des prises et les dates d'ouverture des saisons de chasse sont les mêmes que les années précédentes, à l'exception du report de la date d'ouverture de la saison de chasse aux canards dans les zones du sud.



Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales no 13 et no 14, et intersectée par la route no 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

AVIS DE CONVOCATION

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu

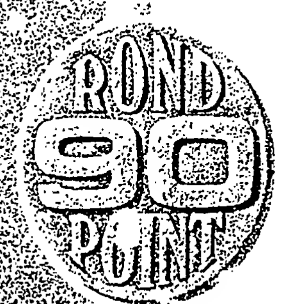
Le dimanche 4 novembre 1990 à MIDI

au Convention Centre d'Edmonton 9797 avenue Jasper

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'A.C.F.A.

1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 4 novembre 1990
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 octobre 1989
3. Suites au procès-verbal
4. Rapport de la présidente de l'A.C.F.A.
5. Entente Canada-communauté
6. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.
7. Rapport financier consolidé
8. Nomination du vérificateur
9. Rapport du comité de nomination
10. Discours des candidats et élections
11. Varia

«La terre de nos ancêtres, le pays de nos enfants»



HORAIRE DU ROND-POINT

VENDREDI 2 NOVEMBRE 1990

8 h 00	Début des inscriptions
17 h 30	Souper de l'Association des Juristes d'expression française (Conférencier invité à confirmer)
18 h 00	Ouverture du Salon de la francophonie Réception
20 h 30	Lancement de l'Association des Juristes d'expression française de l'Alberta

SAMEDI 3 NOVEMBRE 1990

8 h 00	Inscriptions
9 h 00	Plénière Mise en situation avec France Levasseur-Ouimet, Viviane Beaudoin et Anik Giguère
9 h 30	Ateliers: Éducation Communications Services gouvernementaux Développement économique Formation du personnel Regroupements Planification & Concertation Culturel Visibilité et fierté
12 h 00	Dîner (12 $)
14 h 00	Assemblée délibérante
17 h 30	Réception
18 h 30	Banquet (25 $) (Banquet et spectacle)
20 h 15	Remise du Prix de la francophonie albertaine
21 h 00	Spectacle de Josée Lajoie et Crystal Plamondon. Une co-production ACFA régionale d'Edmonton et ACFA provinciale. Spectacle seulement (10 $).

DIMANCHE 4 NOVEMBRE 1990

9 h 30	Célébration eucharistique
10 h 15	Brunch gratuit offert par l'ACFA provinciale
12 h 00	Assemblée générale annuelle

Toutes ces activités se dérouleront au Edmonton Convention Centre S.V.P. faites vos réservations de billets de repas avant le 26 octobre si vous voulez éviter de cruelles déceptions! C'est une exigence des hôteliers.

PRÉ-INSCRIPTION AU ROND-POINT DU 2 AU 4 NOVEMBRE 1990

NOM: ____________

ADRESSE: ____________

VILLE: ________ CODE POSTAL: ________

DÎNER, BANQUET ET SPECTACLE AU CONVENTION CENTRE

Veuillez indiquer ci-dessous vos choix

________ Dîner 12 $ (samedi midi)

________ Banquet et spectacle 25 $ (samedi soir)

________ Spectacle seulement 10 $ (à partir de 21 h 00)

________ Brunch gratuit (dimanche matin)

________ Service de garderie
Samedi de 8 h 00 à 17 h 00 - gratuit

Veuillez joindre votre chèque au montant approprié à ce coupon d'inscription payable à l'ACFA provinciale:

Expédier à: **ACFA provinciale**
Pièce 200, 8923 - 82e Avenue,
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

(Vos billets vous seront remis à la porte)

AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS

Vous habitez hors d'Edmonton? Vous estimez qu'il en coûte trop cher pour participer au Rond-Point? Profitez de notre service de famille d'accueil! Pour la modique somme de 25 $ vous aurez droit à...

L'hébergement et à un petit déjeuner lors du Rond-Point les **2, 3 et 4 novembre prochain**

Pour plus d'informations, contactez **Thérèse au 466-1680.**

LES ÉTAPES POUR UNE ENTENTE CANADA-COMMUNAUTÉ

En juillet 1988, le gouvernement de l'Alberta abolissait les droits historiques des francophones de l'Alberta. Il suivait en cela la voie tracée par le gouvernement de la Saskatchewan quelques mois plus tôt.

Les Fransaskois signaient un peu plus tard une entente avec le gouvernement fédéral pour un montant de 17 millions $ pour le développement de leur communauté.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise du Secrétariat d'État, a clairement indiqué sa volonté de venir en aide à la communauté franco-albertaine en négociant une entente.

Nous devons franchir plusieurs étapes avant d'être en mesure de négocier une telle entente avec le gouvernement fédéral. Nous devons, entre autres, nous informer de ce que toute la communauté franco-albertaine voudrait voir dans une telle entente.

La communauté a été consultée une première fois le printemps dernier dans le cadre de la tournée de M. Lucien Larose.

- [x] 1989 — Discussions initiales avec le gouvernement fédéral
- [x] Janvier 1990 — Embauche d'un consultant et formulation d'un plan d'action
- [x] Printemps 1990 — Première tournée de consultation
  - Identification des besoins (Franco du 14 septembre)
- [x] 14 septembre 1990 — Publication du rapport de M. Larose
- [ ] Mi-sept à mi-oct 90 — Préparation du document de négociation. Deuxième tournée de consultation
  - Établissement d'un plan d'action selon les besoins identifiés
- Fin octobre 1990 — Révision du document
- [ ] 3 novembre 1990 — Journée provinciale de consultation au ROND-POINT, Ateliers et assemblée délibérante
- [ ] Novembre 1990 — Début des négociations avec le gouvernement fédéral

PREMIER CONGRÈS PROVINCIAL DE LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

«LE POUVOIR DU REGROUPEMENT DES AÎNÉS FRANCOPHONES»

Les 1er et 2 novembre prochains
au Centre régional des Soeurs grises
(9810, 165e Rue à Edmonton)

Pour plus d'informations,
veuillez contacter **Fernande Bergeron**
au **484-5611.**

LE FESTIVAL DE FILMS ET DE VIDEOS POUR FEMMES D'EDMONTON

présentera
quatre films en français:

Le vendredi 19 octobre à 20 h 00
au Musée provincial
La voix du silence

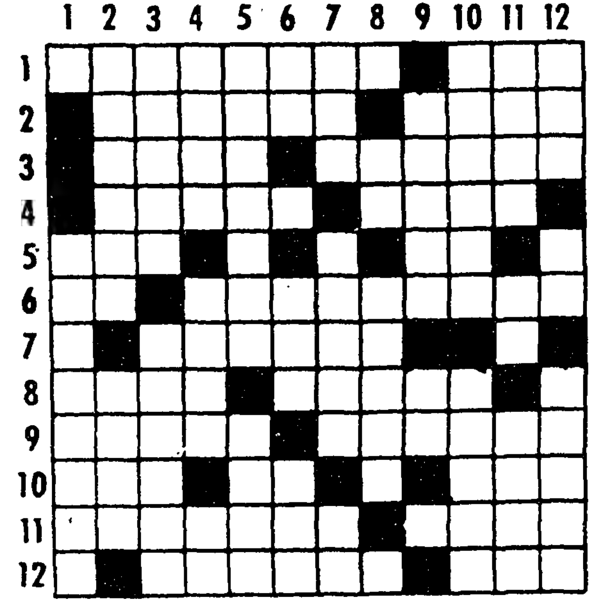
Le dimanche 21 octobre à 13 h 00
à l'Office National du film
Le film de Justine

Le dimanche 21 octobre à 17 h 00
à l'Office National du film
Barcelone

Le dimanche 21 octobre à 21 h 00
à l'Office National du film
Qui a tiré sur nos histoires d'amour

Amusons-nous...

mots croisés



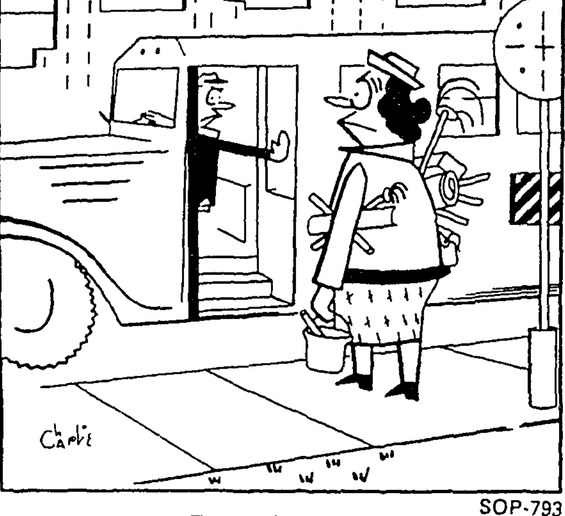
HORIZONTALEMENT

1—Contraire à l'usage. — Fils de Noé.
2—Prén. masc. — Manie doucement.
3—Tourna. — Exciter.
4—Du verbe étendre. — Présentement.
5—Auteur des "Mystères de Paris". — Edouard.
6—Préfixe. — Suppression d'une faculté.
7—Massacre, carnage.
8—Arme blanche. — Apôtre.
9—Crier en parlant du cerf. — Père d'Andromaque.
10—Riv. d'Allemagne. — Article. — Duel, moins une lettre.
11—Petite coiffe de toile qu'on met aux nouveau-nés. — Pauvre homme.
12—Antagoniste. — Plate-forme flottante.

VERTICALEMENT

1—Etat d'une personne qui manque d'indulgence.
2—Fils du frère ou de la soeur (pl.). — Couvert de râpure de pain.
3—Ceux qui suivent. — Couleur.
4—Géant vorace. — Sentir mauvais. — Préf. priv.
5—Prén. masc. — Paradis.
6—Ni, inversé. — Du verbe aller. — Boeuf sauvage d'Europe.
7—Thé, pour les Anglais. — Imbibé de vin. — Eminence.
8—Lac au Soudan. — Poètes chanteurs.
9—Petit trait. — Consonnes.
10—Jour. — Gros canard.
11—Saison (pl.). — Pron. indéf. — Conduit d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four de boulanger.
12—Eau salée. — Année. — Charges des ânes.

jouez avec nous



SOP-793

Trouvez les 7 erreurs

mots cachés

5 lettres cachées

N	T	A	U	R	E	A	U	N	I	S	U	O	C	E
O	I	E	N	O	D	N	I	D	E	F	M	G	B	L
E	E	H	C	I	B	M	I	D	F	U	E	M	M	O
G	H	R	E	S	A	E	N	A	L	O	O	M	A	U
I	O	C	O	G	U	I	V	E	R	L	U	E	M	P
P	E	E	I	F	D	O	T	H	O	R	N	F	A	E
T	U	L	I	L	R	I	P	C	R	I	A	E	N	L
R	E	L	L	I	U	A	O	U	E	A	A	M	I	U
G	L	U	T	O	R	O	R	R	T	D	T	E	E	M
E	A	E	Q	R	F	B	P	R	M	R	E	L	N	G
V	C	M	A	O	F	A	U	E	A	A	M	L	I	E
U	A	I	I	R	R	I	V	P	L	N	M	E	S	N
O	N	C	E	N	E	R	A	O	E	A	O	A	U	D
L	E	R	H	N	E	P	E	N	R	C	H	R	O	R
E	E	R	V	E	I	L	A	P	F	I	L	S	C	E

ami
âne
biche
bru
canard
cane
colombe
cousin
cousine
dieu
dinde
dindon

favori
favorite
femelle
femme
fille
fils
folle
fou
frère
gamin
gamine
gendre

hase
homme
lièvre
loup
louve
mâle
maman
marraine
mule
mulet
oie

papa
parrain
perroquet
perruche
pigeon
porc
pouliche
rat
reine
roi
soeur

taureau
truie
vache

réponse: GENRE



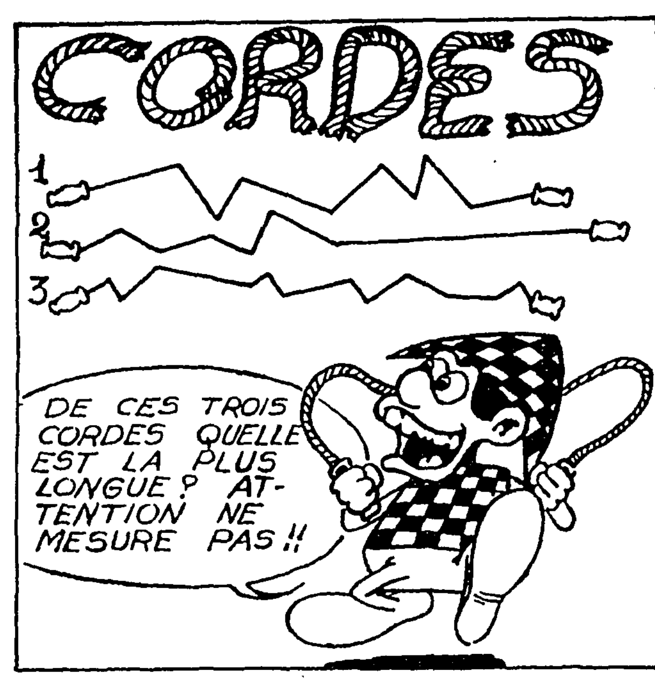


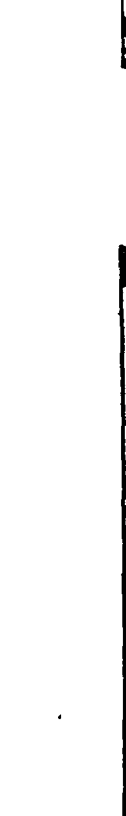
Reliez les points par des traits (dans l'ordre numéral) et vous me permettrez, ainsi, de poursuivre mes ébats nautiques.

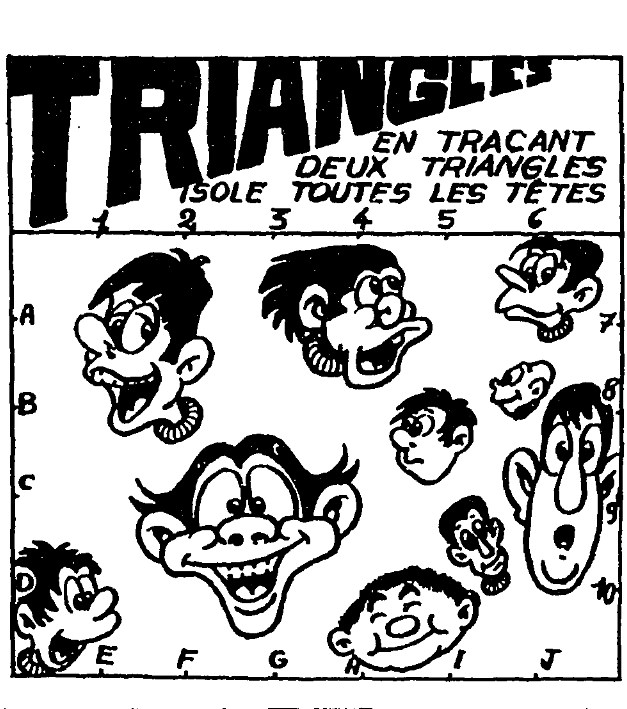
L'ANIMAL BIZARRE



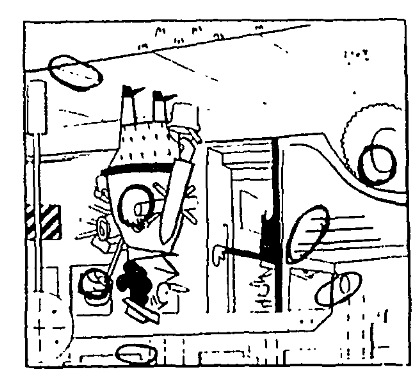
Combien d'animaux différents sont entrés dans la composition de ce monstre ?

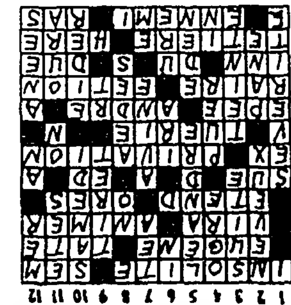






Solutions





UN, DEUX TROIS: Le no. 3

TRIANGLES: 2J5-C7G.

L'ANIMAL BIZARRE: 1) Oreilles d'éléphant 2) crête (ou aigrette) de paon 3) tête, nez et langue du grand fourmilier 4) corne de narval 5) corps de carrelet 6) pattes avant de taupe 7) queue en dard de scorpion 8) ailes de papillon.

Semaine de la Santé et de la Sécurité au travail du 15 au 21 octobre

Bloc-notes

une courtoisie de...



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).
(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.
(PJA)

Badminton, à partir du 18 septembre, à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations, appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

La classe de finissants de 1980 au St.Joseph Composite High School d'Edmonton tiendra sa réunion soulignant le 10e anniversaire de graduation le 3 novembre prochain. Pour plus de détails, contacter: Bert au 457-6991; Cathy au 477-1803 ou l'école au 426-2010.
26/10

Le groupe francophone d'Amnistie Internationale se rencontrera le 25 octobre prochain au 8533 - 90e Rue à Edmonton. Pour plus d'informations, veuillez s'adresser à Lyne au 466-1680.

Nous sommes un groupe de détenus venus du Québec qui cherchent à rencontrer des gens qui parlent français pour partager nos lundis soir à discuter et partager nos sentiments, ainsi que participer à certains jeux de société et sports en général. Bienvenue à tous. Pour plus d'informations, s'adresser à Al Tessier, au 472-6052.
30/11

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous.
(J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er mercredi du mois.
(J.A.)

Cours de conditionnement physique pour les aînés avec Mme Antoinette Tellier. Les classes se donnent à tous les lundis, mercredis et vendredis matin de 10h à 11h30. Pour plus de renseignements, appeler Mme Tellier au 826-3490. Organisé par l'ACFA régionale de Bonnyville, en collaboration avec Éducation permanente et Further Education.

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

La réunion du conseil régional de l'ACFA le mercredi 17 octobre à 17h30 au centre culturel.
19/10

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent: Heures d'ouvertures de la bibliothèque au centre culturel à Tangent: le vendredi de 13h30 à 17h; le dimanche de 12h à 14h. Pour info.: Annie au 359-2126.
26/10

Falher: Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 20h le 2e mercredi de chaque mois.
26/10

Tangent: Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements appelez Jeanne au 359-2195.
26/10

CALGARY

Vous qui êtes à la maison avec vos enfants, nous organisons chaque deux semaines des activités en français pour parents et enfants (de 0 à 5 ans). Si vous désirez vous joindre au groupe, téléphonez-nous, nous vous avertirons de la prochaine activité qui sera organisée et vous pourrez en faire partie. Communiquer avec Michelle Bisson au Centre de l'éducation permanente au 297-4023, à Calgary.
19/10

Le Club de l'Amitié est maintenant ouvert. Toutes les personnes de 55 ans et plus sont les bienvenues, tous les vendredis à 13h et 19h. Il y aura des activités pour tous les goûts. Pour plus d'informations, s'adresser à Madeleine Huot au 285-4766 ou l'ACFA au 250-5001.
2/11

Le camps d'entraînement de la Ligue d'improvisation de Calgary aura lieu les 20 et 21 octobre prochains, de 10h à 17h, au local de l'ACFA, 1916-B 30e Avenue N.E. Pour plus d'informations, contactez Danielle, après 18h, au 239-8540 ou Jovette au 272-2378.
26/10

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934.
5/91

LE FRANCO
télécopieur: 465-3647



Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



Régionale de Bonnyville

SOUPER-CAUSERIE

Rencontre pour les femmes francophones de la région le 8 novembre 1990

Thème: la moral et la jeunesse

Entrée: 17 h 30 Souper: 18 h 30
Prix: 10 $/personne

Conférencier: Père Ubald Duchesneau

Pour plus de renseignements, appeler l'A.C.F.A. au 826-5275 ou Mme Liette Bugeaud au 826-3583.

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

La Coop «Le Quartier du Collège» accepte présentement les applications pour la liste d'attente concernant des appartements à louer. Subside possible. Inf.: Johanne Mercier au 431-1034.
26/10

Lymburm West - personne francophone, disponible à garder des enfants de 3 ans ou plus du lundi au vendredi, 7h30 à 17h. Appeler Jeannette au 481-6910.

Garderais 1 enfant chez moi (Millwoods), j'ai deux enfants. Bonnes références. Pour de plus amples renseignements, appeler Monique au 450-8568.
26/10

RIVIÈRE-LA-PAIX

Saint-Isidore

À la recherche d'une «nanny/housekeeper» bilingue, pour 2 enfants à Saint-Isidore. Appeler 1-624-8836.
26/10

CALGARY

J'aurais besoin d'un homme pour travailler avec moi, afin de poser du «gyproc». S.V.P. téléphoner après 20h30 Jean-Marc au 288-9018.
26/10

• Première de la saison

Rencontre d'échange de cartes d'affaires

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Les gens d'affaires francophones d'Edmonton et tout ceux désirant faire connaître leurs services sont invités le 17 octobre prochain à la première rencontre d'échange de cartes d'affaires de la saison 90-91.

Il est à noter que pour la première fois dans l'histoire de ces rencontres, une femme a été élue au conseil exécutif. Il s'agit de Madeleine Mercier, vice-présidente. Denis Girardin est le nouveau président; Jean Amyotte occupait ce poste auparavant.

Les premières rencontres ont eu lieu en 1984 suite à un colloque sur le développement économique. Et, selon Guy Lacombe, les gens semblaient aimer ce format puisque «le tout se passait sur une base libre. Il n'y a pas d'obligation, les gens viennent s'ils veulent».

Se rencontrant environ à tous les mois, les gens d'affaires d'Edmonton ont, à cette occasion, la possibilité d'établir des contacts et de rencontrer des personnes susceptibles de devenir de futurs clients.

Et peut-être un jour en venir à établir une association de gens d'affaires? «La possibilité est toujours là, mais ce n'est pas dans nos priorités en ce moment», de répondre la vice-présidente Madeleine Mercier.

Ces rencontres sont fréquentées en majorité par des hommes, mais selon Mme Mercier, il y a de plus en plus de femmes qui s'y rendent.

Les gens d'affaires et tout ceux voulant faire connaître leurs services sont donc invités à cette première rencontre, qui aura lieu dans les bureaux de l'agence de voyage Ascott Travel. Les invités seront reçus par M. Albert Tardif. Les deux prochaines rencontres auront lieu les 14 novembre et 12 décembre prochains.

• Ligue de balle-lente francophone d'Edmonton

(Finalement!), voici l'équipe gagnante



par MARTYNE COUTURE

La seule ligue de balle-lente francophone en Alberta, la Ligue de balle-lente francophone d'Edmonton, a terminé sa saison voilà belle lurette! Nous vous présentons malgré tout la photo de l'équipe gagnante lors des séries éliminatoires qui ont eu lieu en août, celle de la Faculté Saint-Jean, qui a remporté de justesse son match contre l'équipe de Petro-Canada. La ligue en était à sa quatrième saison cette année, avec ses huit équipes et près de 150 joueurs. Il a cependant été difficile de garder le nombre de joueurs minimum par équipe, soit huit par partie avec un minimum de trois filles, étant donné le départ de plusieurs joueurs pour les vacances estivales. Mais malgré ce fait, si l'on peut en croire les dires du président de l'exécutif de la ligue, M. Edmond Laplante, «la saison a été bonne et tout a très bien été». En attendant, les joueurs peuvent toujours échanger leurs espadrilles pour des patins... Bonne saison de hockey, et à l'an prochain!

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 13 au 19 octobre 1990

SAMEDI

17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
17h12 **DÉCOUVERTE**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** Montréal à Hartford
20h30 **LA BANDE DES SIX**
21h30 **SAMEDI PM**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h10 **TÉLÉ-SÉLECTION** Les malheurs d'Alfred

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h12 **CE SOIR DIMANCHE**
19h00 **STAR D'UN SOIR**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Gala de la Presse
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **SCULLY RENCONTRE**
23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h17 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
23h25 **CINÉ-CLUB:** Broadway Danny Rose

LUNDI

17h00 **LA COURSE EUROPE-ASIE**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MARITIMES EN DIRECT**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **UN SIGNE DE FEU**
22h00 **DALLAS**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **MUSSOLINI DANS L'INTIMITÉ**

MARDI

17h00 **LA COUR EN DIRECT**
17h30 **LE GRAND REMOUS**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MANIGANCES**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **CORMORAN**
22h00 **MÉTROPOLIS**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **LE MATOU**

MERCREDI

17h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
17h30 **COMMENT ÇA VA**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **SMAC**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **JAMAIS DEUX SANS TOI**
22h00 **ENJEUX**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** M. Klein

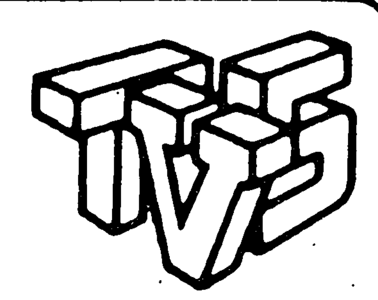
JEUDI

17h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
17h30 **SUPER SANS PLOMB**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **CARRIÈRES**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **LES FILLES DE CALEB**
22h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** Que la vie continue

VENDREDI

17h00 **IMAGES DE MARC**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **SÉRIES-PLUS** Meurtre par décret
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** Le défi de l'acier

La télévision internationale de langue française



Semaine du 13 au 19 octobre 1990

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **LATITUDES**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **CHAPITEAU 3**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h00 **LATITUDES**
23h00 **SACRÉE SOIRÉE**
24h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **SENTIERS**
18h00 **CARACTÈRES**
19h30 **RÉSISTANCES**
20h30 **JEUNES SOLISTES**
22h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
23h20 **SENTIERS**
23h50 **CARACTÈRES**
01h20 **RÉSISTANCES**
02h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **7 SUR 7**
18h30 **THALASSA**
19h30 **SANTÉ À LA UNE**
20h35 **CARRÉ VERT**
21h00 **ALICE**
21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h20 **7 SUR 7**
23h20 **THALASSA**
24h20 **SANTÉ À LA UNE**
01h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **LES GRANDES PEURS DE L'AN 90**
18h30 **CHAMPS ÉLYSÉES**
20h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
21h00 **TÉLESCOPE**
21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h15 **LES GRANDES PEURS DE L'AN 90**
23h15 **CHAMPS ÉLYSÉES**
24h40 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **AU NOM DE LA LOI**
18h30 **TÉLÉOBJECTIF**
20h20 **MONTAGNE**
20h50 **DITES-MOI...**
21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h25 **AU NOM DE LA LOI**
23h25 **TÉLÉOBJECTIF**
01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **AUTREMENT DIT**
18h30 **AVIS DE RECHERCHE**
20h30 **MERS ET MERVEILLES**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h00 **AUTREMENT DIT**
23h00 **AVIS DE RECHERCHE**
24h40 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **TÉLÉSCOPE**
18h30 **GRAND ÉCHIQUIER**
20h45 **HISTOIRE DES TRAINS**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h00 **TÉLÉSCOPE**
23h00 **GRAND ÉCHIQUIER**
01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

• Semaine nationale de la sécurité scolaire

L'accent sera mis sur la sécurité ferroviaire

EDMONTON - Cette année, la Semaine nationale de la sécurité scolaire, qui se déroulera du 15 au 19 octobre 1990, mettra l'accent sur la sécurité ferroviaire. Le Conseil canadien de la sécurité appuie le programme «Voie interdite» de l'Opération Gareautrain, programme qui souligne son 10e anniversaire. Il s'agit d'un programme qui a pour but de sensibiliser la population aux dangers que comportent l'entrée interdite sur la propriété du chemin de fer et le fait de jouer sur l'équipement de chemin de fer.

En tant qu'adultes, nous devons nous assurer que les jeunes sont conscients des dangers que comportent les passages à niveau. Étant donné que les enfants sont très vulnérables, il faut leur enseigner que les chemins de fer et la propriété du chemin de fer sont dangereux et qu'ils ne sont pas des terrains de jeu. Lorsque les enfants font preuve de prudence à bas âge, ils seront également prudents durant leur adolescence et à l'âge adulte.

La Semaine nationale de la sécurité scolaire, qui est parrainée par le Conseil canadien de la sécurité et les conseils et ligues de la sécurité provinciaux, représente une occasion pour souligner l'importance capitale que revête la sensibilisation à la sécurité et encourage les écoliers à participer à des activités destinées à prévenir les accidents non seulement pendant la semaine nationale, mais également pendant toute l'année.

PRIÈRE À SAINT-JUDE
Patron des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

3 Pater Ave Gloire
Amen. H.L.B.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

H.L.B.

VOUS LA RECONNAÎTREZ CERTAINEMENT!

Vous la connaissez probablement depuis longtemps la personne qui sera désignée **«Communicateur de l'année en Alberta».**

Et vous voudrez certainement aider le conseil d'administration et le directeur du journal **LE FRANCO** à la trouvez cette fameuse personne.

CONCOURS «Communicateur de l'année en Alberta»

LE FRANCO veut reconnaître la personne qui, entre **septembre 1989 et août 1990,** en général, a contribué de façon remarquable aux communications en français dans la communauté franco-albertaine.

Par exemple:

- Un dirigeant d'entreprise ou d'association qui aurait fait la promotion de la langue française dans son milieu.
- L'organisateur d'un événement social ou culturel en français.
- Un auteur qui aurait produit un ouvrage sur la communauté.
- Un enseignant qui aurait encouragé ses étudiants à la fierté de leur culture.

Candidats éligibles:
Toute personne de la communauté francophone de l'Alberta, à l'exclusion des employés du journal LE FRANCO et de son conseil d'administration.

Les critères de sélection:
Les candidats seront évalués en fonction d'une action précise qu'ils ont réalisée, en tenant compte de l'importance de cette action pour la communauté.

Processus de sélection:
Le conseil d'administration et le directeur du journal LE FRANCO se chargeront d'identifier les candidatures, d'évaluer toutes les candidatures et de choisir le gagnant.

Le gagnant ou la gagnante sera connu dans le cadre du Rond-Point qui se tiendra les 2 et 3 novembre prochains à Edmonton.
De plus, le lauréat deviendra automatiquement éligible à participer au concours national organisé par l'Association de la presse francophone qui désignera une personne qui sera reconnue au niveau national comme **«Communicateur de l'année»** sur la scène communautaire au Canada. Le tout sera dévoilé lors d'un banquet à Ottawa en février 1991.

Tout ce que vous avez à faire, c'est de remplir le formulaire au bas de cette page et de le retourner **avant le 21 octobre 1990** à l'adresse mentionnée plus bas.

Chers membres du jury,

Je crois sincèrement que ______________________ est la personne toute désignée pour être **«Communicateur de l'année en Alberta»** pour les raisons suivantes: ____________

____

____

____

____

____

____

Nom: ____

Adresse: ____

Téléphone: ____________________



Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Téléphone: 465-6581
Télécopieur: 465-3647